

# LE RODILHANAIS

Informations municipales de la ville de Rodilhan



- Voeux 2013
- Nouveau permis de conduire
- PLU
- Après le budget, les comptes ...
- Évènements culturels
- Actualité des associations

Repas des aînés  
p 3



Vidéo protection  
p 25



février 2013

# ARTISAN MAÇON



Christophe PEREZ RODILHAN - MANDUEL

Maisons traditionnelles, Rénovations, Piscines

email: artisan.perez30@wanadoo.fr Tél. 06 14 35 20 64

## AUTO-ECOLE

### Viviane

Prise à domicile et au Lycée

du lundi au vendredi : 17h à 19h  
mercredi -jeudi- samedi : 10h à 12h

04 66 20 46 01 - 06 12 41 07 91

1, rue du Fort - 30129 MANDUEL

## Intempor'Elle

Onglerie & Plateforme vibrante  
Centre de formation

Vêtements - Bijoux  
Accessoires - idées cadeaux

06 68 40 26 64 - 04 66 59 29 58

15, Place de la mairie - 30230 RODILHAN

Votre bulletin est imprimé sur un papier respectant



les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales biodégradables

LE RODILHANAIS  
Informations municipales de la ville de Rodilhan

### Comité de Rédaction

Monique Allier, Stéphane Destoop, Damien Fouchet, Scipion Griffault, Alain Guillot, Claude Thomas

### Responsable de la publication

Alain Soirat

lerodilhanais@rodilhan.fr

février 2013

Parution : février-juin-octobre

## Sommaire

Le Mot du Maire.....	p 1
Repas des aînés.....	p 3
Médailles du travail.....	p 3
Conseillère générale.....	p 4
Accueil de loisirs.....	p 4
Noël du personnel .....	p 5
Nouveaux rodilhanais.....	p 5
Nouvelles activités pro.....	p 6
Après le budget, les comptes .....	p 7
11 novembre.....	p 8
5 décembre.....	p 8
Aménagement mairie .....	p 8
Permis de conduire européen .....	p 9
Formation HACCP.....	p 9
Nouveau stade .....	p 9
Collecte textile .....	p 9
PLU.....	p 11
L'amour en vin .....	p 13
Pastorale Maurel .....	p 13
Marché de Noël .....	p 13
Associations rodilhanaises .....	p 16
Rodilhan d'Antan .....	p 17
Tarot rodilhanais .....	p 17
Retraités CFDT.....	p 18
Amis du Buffalon .....	p 18
Buffalon country.....	p 19
C.O.N.S. ....	p 19
Anciens combattants .....	p 20
ASCR.....	p 21
Comité des jumelages.....	p 21
Le crayon et le pinceau .....	p 22
RCNM.....	p 22
Amicale Laïque Yoga.....	p 23
Agenda .....	p 24
Le mot du policier municipal .....	p 25
Etat Civil .....	p 25
Assistantes maternelles.....	p 26
Bibliothèque.....	p 26
Histoire de la commune.....	p 27
Informations utiles .....	p 28



www.rodilhan.fr



Site officiel de la commune de Rodilhan :

[www.rodilhan.fr](http://www.rodilhan.fr)



## **R**odilhanaises, Rodilhanais, mes Chers Concitoyens,

Les chiffres du dernier recensement de 2010 viennent d'être publiés et créditent notre commune de 2795 habitants. A ce jour, grâce aux réalisations que nous avons menées ou celles auxquelles nous avons collaboré en matière de développement de l'habitat, je pense après un rapide calcul en interne que nous avoisinons les 3200 habitants.

Cette évolution démographique est nécessaire pour la vie de notre commune. Elle doit être raisonnable et raisonnée afin de ne pas nous contraindre à plus de charges face aux potentiels de recettes dégagées par cet apport de population.

Nécessaire, cette évolution est aussi une volonté politique, afin que nous soyons au fil du temps toujours un petit peu plus nombreux à partager notre imposition, et rester dans la promesse faite, pas plus de 2 % par an, à quelques décimales près, tout en poursuivant les investissements.

Je me suis laissé dire le ressenti

économique de quelques commerçants créé par cette dynamique démographique.

La coutume veut qu'à l'occasion de la présentation des vœux le bilan des réalisations soit fait.

« Particulièrement vigilant », je ne ferai pas la liste des réalisations depuis 1983, année où la liste RODILHAN POUR TOUS fut élue, car nous aurions besoin de bien plus que la soirée, et l'apéro serait mis à mal. Je ne peux non plus m'approprier la paternité des réalisations de mon prédécesseur Bernard FABRE à qui je rends hommage. Réalisations tout de même pour lesquelles j'ai toujours voté favorablement.

Ce ne sont pas, bien sûr, que les grandes réalisations qui font une bonne politique. La moindre d'entre elles a toute son importance à partir du moment où elle apporte du mieux pour le quotidien et l'avenir de chacun dans tous les domaines.

### **2012 fut :**

- Marquée par la célébration du cinquantenaire de notre commune. Riche tout au long de l'année en manifestations culturelles, riche en rencontres, en reconnaissances et en hommages aux hommes et aux femmes qui ont fait que Rodilhan est commune depuis 50 ans.

- Marquée par ce magnifique feu d'artifice préfigurant le Festival des arts de la rue, organisé par la troupe Eurek'art.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que ce soit une réussite et ce le fut. Merci à nos amis Italiens, Roumains, Allemands qui ont souhaité partager ces moments avec nous.

Remerciements tout particuliers à la commission des Festivités et au Comité des Jumelages qui ont organisé de concert et avec maestria toutes ces réjouissances. Remerciements également aux associations qui ont agrémenté tout au long de l'année cet anniversaire.

### **2012 c'est aussi :**

- La réalisation et la mise en route de notre système de vidéo protection, fort de 8 caméras. Décision politique bien sûr que ce programme, issu de l'écoute de nos commerçants et de nos concitoyens, mais aussi de la volonté de doter notre policier municipal d'un outil complémentaire à sa mission.

- La réalisation du stade de football à ce jour exécuté à environ 85 %. Nous attendrons bien sûr la fin des travaux et la réception définitive pour le mettre en service.

- Les travaux de la rue des Rosiers, avec une réfection complète des réseaux d'eau et d'assainissement par Nîmes Métropole, en préalable à la réfection complète par la commune de la voirie, des trottoirs et du pluvial.

- Les travaux de réfection complète de la voirie, des trottoirs, du pluvial par la commune, de l'eau et de l'assainissement par Nîmes Métropole de l'impasse Chapelle.



• Le démarrage de la transformation du « Plan d'Occupation des Sols » en « Plan Local d'Urbanisme » et dont la première réunion publique a permis de présenter le diagnostic de notre commune. Un espace information dédié à ce dossier est visible sur le site de la commune.

• La rénovation de l'éclairage public de l'avenue de Canale.

• L'extension à cette avenue des illuminations de Noël.

• Le succès du centre de loisirs où l'on a pu constater avec satisfaction une moyenne journalière de fréquentation de 27 enfants.

Et bien d'autres réalisations dont vous avez pris connaissance dans le bulletin municipal.

En ce qui concerne 2013, de nouveaux investissements sont déjà prévus, certains prêts à démarrer, d'autres au stade de l'avant-projet sommaire, d'autres au stade de la réflexion.

• Comme déjà cité plus haut les travaux de réfection de la voirie des trottoirs du pluvial de l'impasse des Eglantines et de la rue des Rosiers.

• L'extension du dojo et sa mise aux normes d'accessibilité et de sécurité. Cet agrandissement permettra la création d'une petite tribune pour les spectateurs. En prolongement du bâtiment, une couverture sur l'ancienne dalle du « mille clubs » sera réalisée afin de créer un lieu de convivialité de plein air abrité, pour les clubs, les associations et les particuliers.

• La réfection complète de la rue Jean Bouin, du chemin des Canaux à la rue du Stade. Eau et assainissement si nécessaire par Nîmes Métropole. Trottoirs, voirie, piste cyclable, stationnements, pluvial, seront réalisés par la commune, en corrélation avec la réflexion sur la circulation. A l'écoute de vos pro-

positions, une nouvelle réunion de secteur sera organisée et fera l'objet de la présentation de l'avant-projet d'aménagement de cette rue qui sera en phase avec les options que nous déterminerons ensemble pour améliorer la circulation.

• La salle culturelle et associative dont vous attendez fort justement des nouvelles. Neuf mois pour obtenir le permis de construire. La commission municipale d'appel d'offres se réunit demain pour examiner les propositions de prix pour les 18 lots que comprend cette réalisation. Le planning, si l'appel d'offres est fructueux, prévoit un début des travaux pour le mois de Mars et pour une durée entre 13 et 15 mois.

• 15 mois c'est aussi la durée de la dernière ligne droite qui nous sépare de la prochaine échéance électorale municipale au bout de laquelle, nous aurons réalisé une grande majorité de nos promesses. De nombreuses réformes des collectivités territoriales vont être votées en 2013, qui apporteront très certainement des changements pour notre mode de scrutin. La proportionnelle et la parité s'installeront semble-t-il à partir de 1000 habitants. Ce sont 23 femmes et hommes qui se présenteront à vos suffrages en 2014.

Je conduirai à nouveau dans cette nouvelle configuration la liste « RODILHAN POUR TOUS ».

Tout cela pour vous dire que nous travaillons déjà sur les projets importants que nous mènerons dans ce prochain mandat. Je veux parler bien sûr d'un lieu d'accueil pour personnes âgées et d'une crèche et bien d'autres réalisations nécessaires à notre bien-être.

**Serge REDER,**  
**Maire de RODILHAN**



## Repas des aînés

Le 27 janvier la commune avait convié ses aînés à partager un repas et une après-midi dansante au gymnase.

Nombreux furent-ils à répondre à l'invitation et c'est dans une ambiance très conviviale que tous se retrouvèrent dès midi.

Après le mot de bienvenue de M. le Maire Serge Reder, accompagné d'une grande partie de son conseil municipal, et de Mme Murré, Conseillère Générale et de la présence du père Grégoire curé de la paroisse, l'apéritif fut servi.

De l'avis de tous, le repas, préparé par "Le Creux des Canards", fut succulent et agréable, le service parfait et l'animation entre les plats par Jean-Pierre Sardi et son orchestre très réussie.

Après les desserts et l'ouverture des bouteilles de "Demoiselles de Donadille" l'après-midi se prolongea encore autour de nombreuses danses avant que tout le monde regagne ses foyers en ayant passé un charmant moment.

Nul doute que nos aînés savent s'amuser et que cette invitation recèle bien plus qu'un simple repas, c'est un moment privilégié.



## Médailles du travail

Lors de la cérémonie des voeux à la population, le Maire a honoré plusieurs employés municipaux.

Ont reçu la médaille du travail, promotion 2013 :

ARGENT (20 ans) :

Laure BREYE

Dominique FERRIER (photo 1)

Alain LENGELEZ (photo 2)

Eliane MAILLOUX (photo 3)

Françoise PICARD

VERMEIL (30 ans) :

Bruno JONQUIERE (photo 4)



## Le Mot de Joëlle Murré, Conseillère Générale



Depuis un an, je remplace le Dr Jean YANNICOPOULOS comme Conseillère Générale du Canton de La Vistrenque au sein de l'Assemblée Départementale.

Ce fut pour moi un honneur de prendre la suite de cet humaniste unanimement respecté, élu en 1982 et qui aura été jusqu'à sa mort au service de ses concitoyens. C'est désormais un défi que d'être digne de la confiance qu'il m'a témoignée en me demandant d'être sa suppléante.

Je tenais à vous faire part de mon activité lors de ces premiers mois effectués au sein du Conseil Général, au service du département du Gard et de notre canton.

Élue de Garons pendant cinq mandats, conseillère de l'agglomération de Nîmes Métropole à sa création, je connaissais de nombreux élus des cinq communes qui composent le Canton.

Dès ma prise de fonction, j'ai reçu de la part des cinq maires de Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Rodilhan, un accueil très chaleureux. Nous avons pu évoquer tous les dossiers qui relèvent de la compétence du Conseil Général et qui intéressent leurs communes respectives.

Je les suis depuis avec attention. Qu'il s'agisse pour nos enfants d'étu-

dier dans des conditions optimales au collège, de sécuriser et améliorer la voirie et les transports scolaires, d'aider les personnes âgées ou en difficulté, de participer aux financements d'équipements sportifs ou de bâtiments communaux pour citer quelques exemples.

Membre de la Commission du Développement Social ainsi que de la Commission Environnement et Qualité de vie, je suis titulaire au Conseil d'administration du Collège les Fontaines de Bouillargues, le seul collège du canton. J'ai participé dès ma nomination avec l'équipe de direction, les enseignants, parents d'élèves, délégués des collégiens aux très sérieuses réunions qui touchent à tous les aspects de la vie de l'établissement.

La vie associative est très riche dans nos villages de La Vistrenque. Comme mon regretté prédécesseur, j'ai essayé d'apporter une aide ponctuelle aux associations dans les limites de l'enveloppe attribuée pour les animations d'intérêt local. C'est avec plaisir, quand cela m'est possible, que je rencontre dans chaque commune, bénévoles et participants dans le cadre de leurs manifestations.

Soucieuse d'être à l'écoute des élus et des habitants du canton de La Vistrenque, je tiens des permanences dans chaque commune. Elles sont annoncées dans la presse et dans les Mairies.

Il est également possible de me rencontrer sur rendez-vous :

Hôtel du Département

3 rue Guillemette à Nîmes

ou, au besoin, dans vos mairies respectives en téléphonant au secrétariat de l'Intergroupe Républicain et Libéral au 04 66 76 76 67.

Vous pouvez compter sur ma disponibilité et mon dévouement.

Joëlle MURRÉ

Conseillère Générale du Canton de La Vistrenque

Groupe Centriste et Indépendant

Tel : 04 66 76 76 67

joelle.murre@gard.fr

## Accueil de loisirs

Alors que l'on annonce beaucoup de changements dans les rythmes scolaires des enfants, l'accueil de loisirs de Rodilhan tend à se développer, la demande étant de plus en plus importante. L'été 2012 l'a démontré et les petites vacances ne changent pas la donne : les effectifs sont en hausse. En 2012 la moyenne journalière de fréquentation était de 27 enfants.



Après une réunion de concertation avec les parents des enfants fréquentant l'accueil de loisirs, la municipalité a lancé une enquête sur les besoins et les souhaits. Si le nombre d'inscriptions possibles par séjour se rapproche des effectifs actuels, on constate que c'est surtout pendant les congés scolaires d'hiver et de Toussaint que la demande est la moins importante.

De fait, et déjà pour cette année, l'accueil de loisirs fonctionnera pendant toutes les vacances de printemps, 2014 verra l'ajout de toutes les vacances d'hiver au programme de l'accueil de loisirs.

Selon les dispositions gouvernementales et dernières actualités, la commune devra mettre en place l'aménagement des rythmes scolaires, les mercredis matins devenant une matinée de classe, les mercredis après-midi seraient alors des moments de l'accueil de loisirs. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

### DATES DES PROCHAINES SESSIONS :

22 AU 26 AVRIL - 29 AVRIL AU 3 MAI (SAUF 1ER) - 8 AU 12 JUILLET - 15 AU 18 JUILLET - 22 AU 26 JUILLET - 29 JUILLET AU 2 AOÛT - 19 AU 23 AOÛT - 26 AU 30 AOÛT

## Noël du personnel communal

C'est le 18 décembre que le Père Noël est passé pour les enfants des employés municipaux.



En compagnie de Serge Reder, maire de la commune, le Père Noël a fait une belle distribution de cadeaux avant de convier enfants et adultes à partager une soirée conviviale autour de sympathiques agapes.



## Accueil des nouveaux rodilhanais

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux rodilhanais s'est déroulée le 16 novembre.



Cette année 32 nouveaux foyers étaient invités et ceux qui répondirent à l'invitation reçurent de la part de M. le Maire et des conseillers et personnels communaux tous les souhaits de bienvenue dans un village, aux portes de la ville, où il fait vraiment bon vivre.

Chacun prit possession d'un dossier de présentation de la commune avec plan, conseils et informations, bulletin municipal, programmation culturelle et développement des différents services municipaux. Une rose fut offerte à chaque dame.

Discours de M. le Maire de Rodilhan aux nouveaux rodilhanais :



"Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Collègues Élus, J'ai l'honneur et l'avantage, en tant que Maire, au nom du Conseil Municipal, au nom de tous les Rodilhanais, de vous accueillir officiellement et de vous souhaiter la bienvenue dans notre commune.

Commune qui compte aujourd'hui environ 3000 habitants, sur 469 hectares. Petit territoire, qui s'inscrit pleinement dans la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole et ses 27 communes. Créée en 1962, elle est dans sa cinquantième année d'existence. Nous

avons d'ailleurs dignement fêté tout au long de l'année ce demi-siècle. Diverses raisons vous ont poussé à venir vivre dans notre village. Il est important que vous vous y trouviez bien, et que votre implantation, soit la plus longue, et la plus agréable possible.

C'est le rôle des élus que nous sommes, de faire en sorte que par la mission qui nous a été confiée, nous apportions la meilleure qualité de vie à nos citoyens.



Nos différents services sont à nos côtés pour nous épauler dans cette tâche.

- Services administratifs
  - Police municipale (+8 caméras)
  - Services techniques
  - Espaces verts
  - Personnel des écoles
  - Personnel de cantine et de garderie
  - Personnel d'entretien des locaux..
- Services qui fonctionnent avec 26 employés communaux. J'associerai à ce personnel, les bénévoles de la bibliothèque qui font un travail remarquable.

Afin de vous permettre une familiarisation rapide, avec la vie de Rodilhan, nous vous avons préparé une brochure d'accueil, où vous trouverez réponses à presque toutes vos questions.

N'hésitez pas quand même à venir me rencontrer pour de plus larges explications, pour exprimer vos souhaits ou vos remarques.

Après ces quelques mots d'accueil, je m'adresse à vous en vous disant, Rodilhanaises, Rodilhanais, belle vie à Rodilhan."

## Nouvelles activités professionnelles

De nouvelles activités professionnelles se sont développées sur le village ces derniers temps.

## Auto école Rodilhanaise

Cela n'a échappé à personne, une nouvelle enseigne aux superbes couleurs a vu le jour sur la place de la mairie. L'auto école Rodilhanaise est installée depuis le 18 janvier dans des locaux entièrement conçus pour cet usage.



Fabrice Gay, l'heureux propriétaire de l'école, est, de son aveu même, "tombé dans la marmite automobile" quand il était tout petit.

Originaire de Bourgoin Jallieu (38) son parcours le conduira, avec un BAC pro électricité en poche, vers l'automobile. Copilote en rallye, moniteur de pilotage titulaire du BPJEPS, il rejoint l'école de pilotage de Bellegarde où il déménage avec sa famille.

En 2011 la baisse de fréquentation de l'école conduit à la fermeture de cette dernière et au licenciement économique. Ne voulant pas perdre tous ses acquis et son amour de l'enseignement, Fabrice effectue la formation du BEPECASER auto et termine 5ème de la promotion sur 50 candidats.

L'idée de créer sa propre entreprise après de nombreux stages dans des auto-écoles, dans un village vivant, à taille humaine, comme celui de son enfance se concrétisa par l'intermédiaire d'une amie qui lui fit connaître Rodilhan.

Le local trouvé, mis aux normes, climatisé, avec bureau d'accueil, grande salle de cours et sanitaires accessibles aux handicapés, les cours pouvaient commencer ...

**Fabrice GAY**

**« Auto école Rodilhanaise »**

**9 bis place de la mairie**

**30230 RODILHAN**

**tél : 09 50 31 11 18**

**port : 06 74 46 14 64**

**du lundi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h**

## Les confections de Nini

Qui n'a pas rêvé de dire : " C'est moi qui l'ai fait !"

Certes, on le dit en cuisine, et lorsqu'on est fier d'être arrivé à monter un de ces meubles en kit ...

Mais là il s'agit de couture ! Pas seulement coudre un bouton, ou faire un petit ourlet, mais bel et bien apprendre à confectionner une robe, un tee-shirt, de la déco et bien plus.

Anne Marie Michel-Duvergé vous propose des cours de couture à domicile tous niveaux, individuels ou en groupe (3/4).

- \* Connaissance des tissus
- \* Initiation à la machine à coudre ou à la surjeteuse
- \* Couture sur papier puis tissus
- \* Réalisation de petits objets déco ou linge de maison : simple puis plus compliqué
- \* Confection de vêtements : avec votre patron personnel, avec un patron proposé et ... votre tissu



J'ai envie aussi de permettre aux petits budgets de faire des économies, et aux esprits créatifs de se révéler et, à celles qui ont quelques appréhensions devant une machine à coudre, de complètement se laisser guider à adopter cet "instrument" vraiment très très pratique et utile dans la vie d'une femme.

Anne-Marie s'est fixé comme objectif : "d'apprendre à coudre à des jeunes filles pleines d'idées créatrices, à des mamans qui veulent faire plaisir ou se faire plaisir, ainsi qu'à toutes celles qui, en situation de RSA ou fin de chômage souhaitent faire quelques économies mais néanmoins avoir une jolie garde-robe ou une déco sympathique, rigolote, zen ou chic ... afin d'être bien dans leur maison.

Car, en Couture, on peut faire beaucoup de choses, beaucoup !!!

**Les Confections de Nini**  
**lesconfectionsdenini@gmail.com**

**Anne-Marie**

**(diplômée 5 ans habillement)**

**07.81.46.07.73**

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**

**9h30 - 11h30 et 14h - 17h**

**Occupée le Mercredi et le Samedi**  
**(Disponible exceptionnellement de 14h à 17h)**

## 2012 – Après le budget, les comptes ...

Par B. Dorthe - Adjoint au Finances.

Comme chaque année à l'approche du vote du budget, il est opportun de faire un point sur l'exercice passé et vous donner les détails significatifs des dépenses et recettes de la commune.

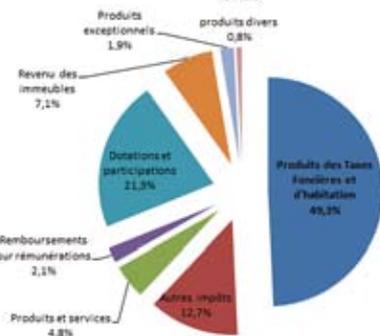
Tout d'abord, il me semble essentiel de vous préciser que les chiffres pris en compte ici excluent les reports des exercices antérieurs ceci pour plus de clarté et une approche plus réaliste.

Du coup les ratios présentés sont les ratios purement « analytiques » et non les ratios que vous pourrez parfois trouver sur certaines sources « officielles ou non » n'ayant pas pris le temps d'extraire les reports de leur présentations. La notion qui intéresse le gestionnaire et qu'il me semble honnête de vous exposer est bien le résultat « réel » et non celui affiché par les jeux d'écritures.

Vous me pardonnerez les arrondis à une seule décimale.

### En 2012 nos ressources de fonctionnement ont été de 2.126.433 €

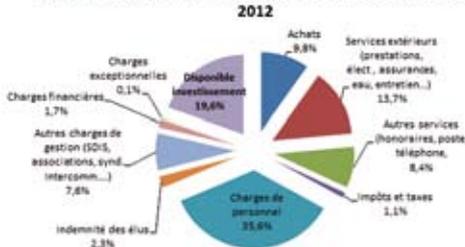
REPARTITION EN % DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012



#### A retenir :

- Notre participation directe par l'impôt maîtrisé par le conseil municipal est de 49,3 % des recettes.
- Les dotations et participations, CAF, Communauté d'agglomération et autres interviennent pour 21,3 % dans notre budget
- Les locations d'immeubles pour 7,1 %
- Les « usagers » de services communaux payants pour 4,8 % du budget (cantine, centre de loisir, passeports été, occupation du domaine public ...)

REPARTITION EN % DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2012



#### A retenir :

- Les charges de personnel pèsent pour près de 35,6 % des dépenses.
  - Les services extérieurs incontournables pour 13,7 %
  - Les indemnités des élus (maire et adjoints) pour 2,3 % soit moins de 18€/ an et habitant.
  - Les charges financières de l'exercice se limitent à 1,7% du budget de fonctionnement
  - **Le solde disponible pour l'investissement est de 19,6 %**
- Vous pouvez en juger, la gestion de nos finances est saine, quasiment un cinquième de nos ressources est destiné à l'investissement, les ratios de dépenses sont « dans la norme ».

Bien sûr, en mairie comme dans une entreprise le poste « personnel » est fort, mais essentiel. Qui mieux que nos agents pourrait nous apporter une qualité de service adapté à nos besoins ?

Pas de raccourci malencontreux, dans un sens comme dans l'autre, ici aussi la notion d'équilibre doit primer.

- Multiplier les embauches serait source de déstabilisation des finances.
- Restons conscients que les salaires restent très encadrés et relativement bas dans la fonction publique territoriale, le nombre d'agents est géré au mieux, je tiens à mettre en avant le dévouement de chacun qui permet de faire avancer les projets et améliorer notre cadre de vie.

#### Un dernier point de taille à aborder : la dette.

Vous avez pu le lire dernièrement dans la presse (cf Gazette de Nîmes du 7 février) Rodilhan est la commune la moins endettée de la communauté d'agglomération.

Vous le savez nous avons voté en conseil municipal un emprunt de 2.000.000 € ce qui viendra inévita-

blement modifier les chiffres et peut-être notre classement.

N'en déplaise, la transparence dirige nos pas, alors projetons nous :

**La démarche :** (les chiffres sont volontairement arrondis pour plus de clarté et une meilleure compréhension)

Courant 2012, nous avons débloqué 200.000 € d'emprunt, les 1.800.000 restants l'ont été en début 2013 notre dette en fin 2013 sera donc de 2.600.000 € (soit 2.000.000 € d'emprunt plus 600.000 € de capital restant dû sur les emprunts précédents)

Les travaux d'investissement effectués en 2012 et 2013 feront l'objet de remboursement de la TVA en 2014 et 2015 c'est environ 600.000 € qui nous seront donc remboursés sur ces deux exercices, cette somme est destinée à rembourser par anticipation les emprunts, ce qui en 2015 portera la dette de la commune à moins de 2.000.000 €.

Soit environ 650 € / habitant – parfaitement dans les normes des communes de notre taille dans l'agglomération, car une fois de plus il est plus important de comparer avec ce qui l'est vraiment !

**Pourquoi en 2015 ?** Parce que les projets pour des raisons techniques, administratives et parfois artisanes... ont pris du retard. Je vous avais annoncé cette démarche avec les mêmes objectifs pour 2014 mais gageons que l'équipe en place après les prochaines élections aura la sagesse de suivre cette logique.

**Quoi qu'il en soit sans nouvel emprunt, dès 2014 la charge de la dette (capital et intérêt) sera inférieure à celle supportée en 2008**, on peut estimer à 7% le montant de la baisse en 6 ans, avec application de la démonstration vue plus haut, ce serait en 7 ans une baisse de 28% ! Mais avec de nouveaux équipements pour tous.

Bien sûr je me tiens à votre disposition pour les chiffres à l'euro près et plus de détails, n'hésitez pas.

## 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre célébrant l'armistice de la première Guerre Mondiale et, depuis cette année, honorant tous les morts pour la France, s'est déroulée sous la houlette de M. Baugé, en présence de M. le maire Serge Reder, de M. le président de l'association des anciens combattant Jean-Baptiste Psaila, des autorités militaires, des conseillers municipaux et d'une partie de la population. Un piquet d'honneur, détaché par le 4e Rmat, était également présent.

Après le rendez-vous sur la place de la Mairie, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts où messieurs Psaila et Reder donnèrent lecture de leur message avant



de laisser la parole à la jeune Célia d'Emmerz de Charmoy qui récita le poème de Victor Hugo "Hymne aux morts" d'une voix assurée.

Le dépôt des gerbes par M. le président des anciens combattants et M. le maire précéda l'appel des enfants

de Rodilhan "morts pour la France", une minute de silence et la Marseillaise.

Tout le monde fut convié à l'apéritif d'honneur qui suivit au centre socio culturel où les responsables de cette matinée ne manquèrent pas de saluer toutes celles et tous ceux qui font de cette cérémonie un moment fort, en mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

## 5 décembre

Ce 5 décembre 2012, en présence d'une petite foule rassemblée devant le monument aux morts pour la France de Rodilhan, M. le maire de la commune ainsi que M. le président de l'association des anciens combattants ont célébré la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Après la lecture du message du président de la fédération des anciens combattants par M. Psaila et lecture du message de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, Kader Arif, la dépose des gerbes au pied du monument et la minute de silence ainsi que la Marseillaise, le cortège s'est dirigé salle de réunion des anciennes écoles où un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

## Aménagement de la mairie

Dans le cadre de la réorganisation d'une partie des services administratifs municipaux, un aménagement des bureaux a été réalisé. Ainsi le bureau de M. le Maire a été réduit de 10m<sup>2</sup> afin de pouvoir créer le bureau de la comptabilité qui se trouve désormais au premier étage.



Au rez de chaussée, les élus disposent dorénavant d'un grand bureau, spacieux et fonctionnel dans lequel ils peuvent travailler, consulter les documents nécessaires à leurs missions, disposer d'un ordinateur.

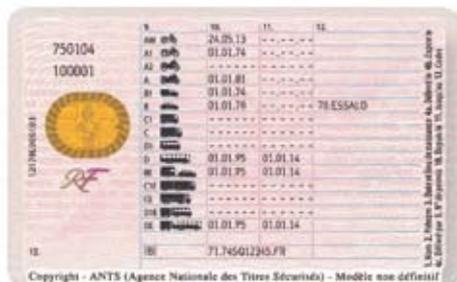
Ces restructurations, tout en permettant à chacun d'optimiser et de faciliter son travail, sont une preuve du dynamisme de la commune, de sa grande capacité d'adaptation à une toujours plus grande demande de services allant vers un meilleur vivre ensemble indispensable en ces périodes parfois bien difficiles.



## Permis de conduire européen

À compter du lundi 21 janvier 2013, tous les pays membres de l'Union Européenne indiqueront sur les permis de conduire les mêmes droits à conduire.

À partir de cette date et jusqu'au 16 septembre 2013, les permis de conduire délivrés par la préfecture comporteront 6 nouvelles catégories de droits à conduire.



Durant cette période, le format du permis de conduire reste inchangé (permis rose, 3 volets) mais inclura les 6 nouvelles catégories de véhicules.

À compter du 16 septembre 2013, un nouveau permis de conduire au format carte de crédit sera progressivement déployé.

En tout état de cause, les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 restent en vigueur jusqu'au 19 janvier 2033 et seront également reconnus jusqu'à cette date pour la circulation dans toute l'Europe. Leur reprise se fera très progressivement.

Les titulaires du permis de conduire actuel recevront leur nouveau titre à leur domicile entre 2014 et 2033.

Il est donc inutile de se déplacer en préfecture pour changer de permis de conduire.

Plus d'informations sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (rubrique démarches/ permis de conduire)

## Formation HACCP

À fin de permettre aux personnels communaux travaillant avec les enfants, la restauration scolaire, de mieux se former, la municipalité a mis en place un stage de formation aux normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) qui est une méthode de maîtrise de la sécurité alimentaire.



Cette méthode qui permet de procéder à des analyses, déterminer et fixer des points critiques, mettre en place un système de surveillance, déterminer les mesures correctives, appliquer des procédures de vérification et constituer un dossier dans lequel figurent toutes les procédures devrait permettre aux employés municipaux de mieux appréhender un certain nombre de règles et de mettre en place un système d'hygiène toujours plus performant pour le mieux être de nos enfants.

## Nouveau stade

Nous en avons longuement parlé dans ces colonnes, mais il est vrai que cela surprend ... la pelouse du nouveau stade est jaune !

Rien que de très normal, la variété de gazon plantée est un bermuda-grass, sorte de chiendent qui s'endort en hiver, perdant sa couleur verte, mais restant toujours très dense, solidement ancré et jouable, comme ont pu le constater les représentants du monde footballistique rodilhanais.



Cette pelouse est de plus en train de se former, de ramifier sur toute la surface de jeu afin d'étouffer "naturellement" toutes les autres herbes venant à y pousser. De l'avis des spécialistes le processus se déroule correctement, les endroits où le bermuda-grass est pratiquement en fin de développement donnant un échantillon optimum.



Le printemps venant et la bonne saison vont permettre de terminer le processus afin que l'équipe de Rodilhan, qui évolue dans les premières places de la division régionale honneur, puisse s'approprier un terrain entièrement axé sur le développement durable et la préservation de nos ressources naturelles tout en proposant une qualité de jeu et des sensations irréprochables.

## Collecte textile

Les 2 bornes textiles installées à Rodilhan, parking du Lycée Agricole et parking de l'ancien cimetière remplissent correctement leur rôle. En 2012 4.511 kg de textiles et 394 kg de chaussures ont pu être collectés.

Ayez le bon réflexe en privilégiant ces espaces.

Au delà d'un geste écologique c'est aussi, par l'intermédiaire de l'association "le Relais", la création et la maintenance d'emplois que vous permettrez de réaliser.

Compositions et  
Transmissions Florales

**Passiflor**

Pascale Mahu  
Fleuriste Conseil

vente à distance par CB  
Tél/Fax : 04 66 20 34 72  
Mobile : 06 08 95 96 31

4, Place de la Mairie - 30230 RODILHAN

# AUTO ECOLE RODILHANAISE

**Fabrice Gay**

**06 74 46 14 64**

[autoecolerodilhanais@free.fr](mailto:autoecolerodilhanais@free.fr)

**Auto Ecole Rodilhanaise**  
9 bis place de la mairie  
30230 RODILHAN

du lundi au vendredi de 17h à 19h  
et le samedi de 10h à 12h



*Mad Coiff'*

**Salon de Coiffure Mixte**

**04 66 63 83 17**

1 place de la Mairie 30230 RODILHAN

**Ent. VACHET-VALAZ Philippe**

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
CLIMATISATION**

13, rue Jean Moulin Tél. et fax 04 66 20 28 58  
30230 RODILHAN Port. 06 10 28 73 08

**Cabinet d'Ostéopathie  
Chehowah Lapérette**

Diplômés de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon.

9 place de la mairie  
30230 Rodilhan

Tel : 04 66 58 50 77  
Port : 06 45 37 27 03

Consultations sur rendez-vous.

**AAS 30** Alarme  
Automatisme  
Service

Roger RIZZO

**Conseil - Installation - Maintenance**

11, avenue Vincent Auriol - 30230 Rodilhan  
☎ 04 66 20 32 00

[www.bianucci-materiaux.com](http://www.bianucci-materiaux.com)

**Matériaux  
BIANUCCI**

**CARRELAGES**

RODILHAN 30230 - 421, Chemin des Canaux Tél 04 66 20 35 87 Fax 04 66 20 53 67  
ST GERVASY 30320 - Dépôt RN 86 Tél 04 66 75 39 47 Fax 04 66 75 62 51  
NÎMES 30000 : EXPO CARRELAGE Rue F. Cantier Tél 04 66 02 12 12 Fax 04 66 36 75 93



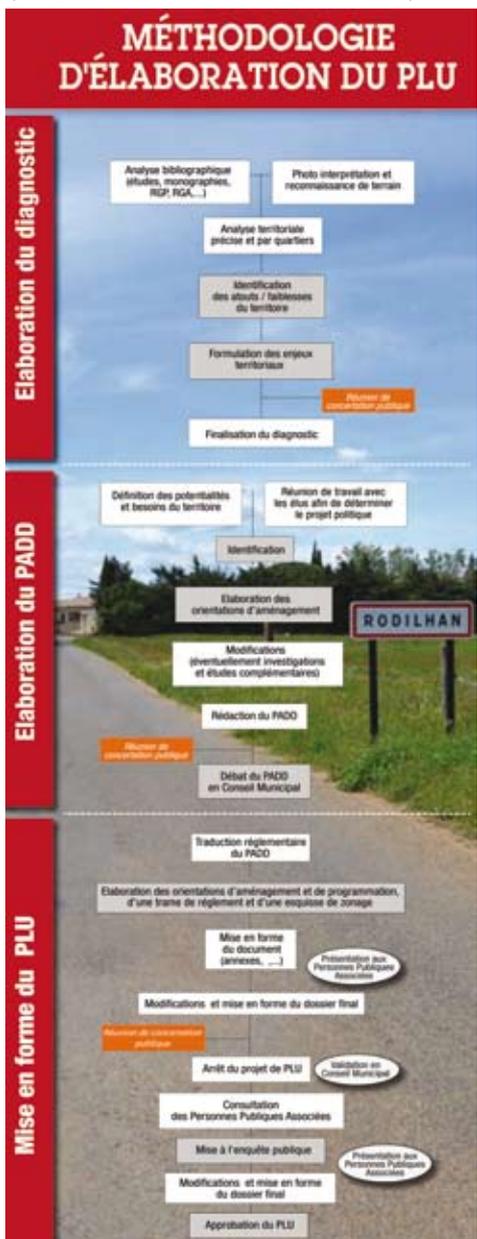
## Plan Local d'Urbanisme



Rodilhan transforme son POS en PLU. Outil indispensable au suivi et au développement de la commune, le PLU sert à fixer les grands principes d'aménagements et d'urbanisme dans le respect du développement durable.

La première réunion de concertation et de présentation s'est déroulée en présence d'une trentaine de personnes.

Extraits de la présentation générale (disponible sur [www.rodilhan.fr](http://www.rodilhan.fr)) :



## PLU, 3 LETTRES POUR DÉFINIR UN DOCUMENT..

### STRATÉGIQUE...

Baboter un PLU c'est avant tout s'intéresser sur le développement de la ville à l'horizon 2025. C'est donc fixer les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable, en apportant une réponse adaptée aux besoins de tous.

### ... OPÉRATIONNEL...

Des orientations d'aménagement et des règles de constructions vont être élaborées afin de mettre en œuvre un projet de ville durable.

### ... ET JURIDIQUE

Le contenu du PLU est réglementé aussi bien d'un point de vue des pièces qui le composent que de leur contenu. C'est le code de l'urbanisme qui fixe le cadre juridique.

## LE PLU, UN DOSSIER COMPOSÉ DE 5 PARTIES

**LE RAPPORT DE PRÉSENTATION**  
Il expose l'état des lieux de la commune (situation, état légal de l'environnement, définition des besoins, analyse des perspectives (économiques, sociales, culturelles, sportives, ...), les orientations stratégiques, les enjeux, les objectifs du plan d'aménagement. Il précise également les modalités de concertation et de suivi pour l'évaluation des résultats de l'application du plan prévu.

**DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**  
Elles visent à définir des actions permettant de mettre en œuvre l'aménagement, les politiques, les enjeux de ville et de territoire, l'usage des infrastructures, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune. Ces orientations, qui prennent la forme de schémas d'aménagement, sont définies au sein de la commune et servent de cadre de référence pour le développement communautaire.

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES**  
Il définit le projet de politique communautaire au sein de la commune d'aménagement dans tous les domaines de la vie quotidienne (aménagement économique, aménagement, transports, équipements publics, cadre de vie, aménagement paysager, ...), dans un souci de durabilité, d'équité, de préservation des ressources naturelles, agricoles et forestières, ainsi que de qualité en bon état des contributions économiques.

**LE RÈGLEMENT**  
Le règlement communautaire est élaboré en plusieurs zones (zone de zonage). À chaque zone correspond une réglementation portant sur l'utilisation du sol et le droit de construire. Elle répond aux objectifs du développement durable et du développement durable.

**LES ANNEXES**  
Elles regroupent des informations complémentaires (cartes, plans, ...), des données relatives à l'état des lieux, des schémas de planification, des schémas de planification.

## LE PLU DÉTERMINE, DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES CONDITIONS PERMETTANT D'ASSURER :

- L'équilibre entre :
  - le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la reconstruction des espaces urbains, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
  - l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
  - la préservation des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable.
- La qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville
- La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prenant en compte les capacités de construction et de réhabilitation existantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial. L'équilibre géographique entre emplois, habitat, commerces et services, l'amélioration des performances énergétiques, le développement des communications électroniques, la diminution des obligations de déplacements et le développement des transports collectifs doivent être recherchés.
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des contributeurs écologiques, et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

## MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITÉ

**Des sensibilités écologiques**

- Zone de Protection Spéciale (ZPS) de la Costière Nîmoise au titre de la Directive « Oiseaux » (Directive 2000)
- Zones Natura 2000 : Site d'Intérêt Écologique, Faunistique et Botanique (ZIEFF) de la Plaine de Manduel et Meynes
- Plan National de Restauration de l'Ouvrage Canopéière



## Une trame verte et bleue marquée par une prédominance d'espaces ouverts et agricoles

- Des réserves de biodiversité : Site Natura 2000, ZIEFF
- Des corridors écologiques terrestres et aquatiques : la plaine agricole au sud de l'espace urbain, le Vistre, le Buffalo et leur ripisylve
- Des espaces verts : les espaces boisés dans la plaine, les alignements d'arbres
- Des éléments de rupture des continuités : les infrastructures de transport, les zones agglomérées



## LE PLU, À QUOI ÇA SERT ?

- Favoriser et maîtriser les productions et la solidarité sociale et intergénérationnelles.
- Améliorer la qualité des constructions (environnement, transports en commun, modes doux, ...)
- Protéger les espaces naturels et agricoles.
- Définir l'implantation et les formes des constructions, leurs par rapport à la rue, leur impact visuel sur les zones sensibles.
- Préparer la réalisation de futurs équipements : scolaires, sportifs, culturels, de santé.

## UNE CLASSIFICATION DU TERRITOIRE PAR ZONE

Les quatre types de zones traduisent le projet de développement durable :

- Les zones urbaines, zones U, destinées aux usages publics.
- Les zones d'urbanisme, zones AU, destinées à recevoir l'habitat individuel.
- Les zones agricoles, zones A, regroupant les secteurs à protéger en raison de la présence des terres agricoles.
- Les zones naturelles et forestières, zones NF, regroupant des secteurs naturels protégés de l'urbanisation, en raison de la qualité des sols, des milieux naturels, des paysages, de leur intérêt esthétique, touristique ou écologique.

## UN PROJET COLLECTIF

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est un projet communautaire impliquant tous les acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, ...). Elle est réalisée en concertation avec les citoyens et les élus. Elle est approuvée par le Conseil Municipal et le Conseil d'Urbanisme de la Commune.

## UN PROJET COMPATIBLE AVEC LE SCOT

Le PLU devra être compatible avec les enjeux et objectifs définis au niveau du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard.

## SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

**CARTE DE SYNTHÈSE DES CONSTATS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC RODILHANAIS**

**PRINCIPAUX SITES À ENJEUX (SUITE)**

2. Amélioration de la desserte des quartiers à l'ouest et diversification des usages de la voirie
3. Transition entre l'urbain, l'agricole et le boisement de référence : espace public vert et balnéaire
4. Affirmation de la vocation agricole des espaces ouverts au risque inondation (destructibilité)
5. Front d'urbanisation : espaces agricoles sous influence urbaine
6. Préservation de la biodiversité (Natura 2000 et Ouzarde Canopéière)

**PRINCIPAUX SITES À ENJEUX**

1. Constitution d'une véritable centralité villageoise
2. Conforter le pôle d'équipement Sud et assurer les liaisons modes doux vers le centre
3. Qualification de l'entrée de ville "Nord" (route des comtes)
4. Principaux poteaux fonctionnels à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante
5. Renforcer un véritable pôle d'équipement autour de l'hypermarché
6. Structuration de la frange est, entre urbanisation et préservation des terres agricoles

**LEGÈRE - ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- Extension de l'urbanisation
- Affirmation des terres agricoles, naturelles, zones de transition entre les grands espaces agricoles et la zone urbaine
- Espace de liaisons, notamment modes doux

 **LEGOUEZ**  
*"la conduite de l'eau, c'est tout un art"*

**LA VISTRENQUE MEDICAL**

Catherine Cariat et Sandrine Thomas  
Docteurs en Pharmacie



**MATERIEL MEDICAL - VENTE/LOCATION**

8, place de la Mairie - RODILHAN - Tél. 04 66 20 08 75

*Lilana Beauté*

- Onglerie
- Modelage
- U.V.

6 Place Saint Jean  
(face à l'église)  
Rodilhan  
04.66.62.02.79

Ne prend pas CB

Serge REDER



**S.R. Nettoyage**

S.R. Distribution

Vente de produits d'entretien

Vente de matériels (aspirateurs, haute-pression, petit matériel de nettoyage)

Réparation de petit matériel (aspirateur, électroménager, tondeuse, petit outillage)

6 rue de la République - 30230 RODILHAN

tel : 04 66 20 28 66

**DECORAZUR**

Artisan peintre à RODILHAN

**Isolation extérieure et façades**

**Pose de parquets flottants**

**Décoration intérieure**

04.66.62.32.85 ou 06.19.40.60.86

DEVIS GRATUITS

*olive & plus*

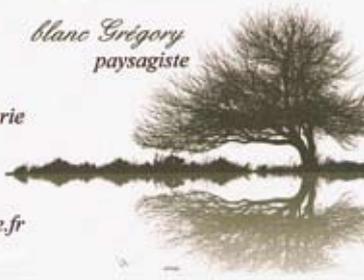
création et entretien  
d'espace vert, plantation  
taille, débroussaillage  
arrosage intégré

7 rue du grézet  
N° 27 résidence clos marie  
30230 rodilhan

0430673559  
0623212828

blanc.gregory0@orange.fr

*blanc Gregory*  
paysagiste



**SARL Ets. CHAPON/DAUMAS**

- . CHAUFFAGE
- . CLIMATISATION
- . PLOMBERIE
- . SANITAIRE
- . ZINGUERIE



9, rue des Arènes  
30230 BOUILLARGUES

Tél 04 66 20 27 63  
Mobile 06 80 23 50 23  
chapon.daumas@cegetel.net



**SEQUENCE COIFFURE**

Masculin / Féminin

3 place de la mairie  
30230 Rodilhan

04 66 20 15 71

## Comédie musicale L'amour en vin

Spectacle rare s'il en est à Rodilhan, la représentation du dimanche 25 novembre de "L'amour en vin", comédie musicale proposée par la troupe Entr'en Scène a ravi le public venu passer une après-midi des plus agréables.

déjà au moment de l'entracte, se félicitaient de s'être déplacées tout en se réjouissant de trouver pareil spectacle à Rodilhan.

La pause-goûter, proposée par le Comité des Jumelages, finie, le public regagna la salle pour un second acte encore plus en couleurs et en chansons qui se termina sous les nombreux applaudissements.



Dynamisme, entrain, jolies voix d'opérettes, humour et fantaisie étaient au rendez-vous. Les huit comédiens-chanteurs ont enthousiasmé les personnes présentes qui,

Nous ne pouvons que souhaiter retrouver la troupe une autre fois à Rodilhan ...

## Pastorale Maurel

La Pastorale est une crèche vivante, une pièce chantée et jouée à l'occasion des fêtes de Noël.

En Provence elle revêt un caractère tout particulier, mêlant poésie et imagination à l'histoire de la nativité. C'est tout le quotidien des ruraux qui est évoqué, bergers, rémouleurs, boumian, meunier, fermier se croisent et tissent une histoire qui se finira en un chant à la gloire de la Provence et de tout son peuple.

La Pastorale Maurel est la plus renommée en Provence, créée en

1844 elle est devenue le type classique de la Pastorale et ses personnages largement plagiés.

Le 15 décembre le "Parlarem Group Prouvençau de Bedarrido" a présenté une oeuvre tout en provençal, surprenant parfois les spectateurs qui n'avaient pas l'habitude de la langue ou percevaient de nombreuses différences avec nos patois locaux.

Moment fort agréable de l'avis de tous, le spectacle s'est parfaitement intégré dans les fêtes de Noël et toutes les manifestations organisées à cette occasion.



## Marché de Noël

A l'initiative de la municipalité, des commerçants locaux et ambulants, le premier marché organisé à l'occasion des fêtes de Noël s'est déroulé en soirée les 15 et 22 décembre sur la place de la mairie.



Pour une première, le succès fut important et la volonté de reconduire cet événement chaque année en lui donnant une importance grandissante est une réalité que ne manqueront pas de reconduire tous les artisans de cette nouvelle manifestation.



**Rien ne sert d'exister**  
ATP Nîmes théâtre nomade  
19 mar 2013 - 20h30  
Amphithéâtre lycée agricole

L'ATP de Nîmes bénéficie du soutien des pouvoirs publics ville de Nîmes, le Conseil Général du Gard, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et l'ONDA

Ou comment trouver la voie quand on part de rien et qu'on va nulle part. Rien ne sert d'exister est un "solo philosophique juste pour rire" qui réconcilie le comique et la réflexion, l'absurde et le métaphysique en proposant un trajet drôle et poétique à travers quelques uns des grands thèmes qui peuvent constituer autant de préoccupations philosophiques majeures d'une existence ordinaire. Ou on se rassure, l'étrange veille finale au salon de l'Automobile offrira l'esquisse d'une solution à ces problèmes. Dans la lignée de Raymond Devos ou Bobby Lapointe...

**A whole story**  
Cie du Chapeau - Cirque  
16 avril 2013 - 20h30  
Amphithéâtre lycée agricole

Le Mimos d'Als Pils National Cirque Languedoc-Roussillon est un centre de production et de co-diffusion Arts de la Piste. Convoqué par le Ministère de la Culture (DRAC LS), le même titre que dix autres pôles régionaux - le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et le Conseil Général du Gard. Soutenu par la ville d'Alès et les Conseils Généraux de l'Aude et de la Lozère

**LA TRIBUNE D'ALS**  
Le Mimos d'Als Pils National Cirque

CIRQUE, MANIPULATIONS D'OBJETS ET JEU CLOWNESQUE  
« Un homme seul dans son appartement ... Un appartement banal, presque vide. Aux prises avec son quotidien, sa folie, ses amusements, ses errements ... Il s'invente des histoires, se fait peur, se fait rire, s'agace ... Un moment de vie, simple et compliqué. »



*Repas des Aînés*



# LE RODILHAN

Informations municipales

## Février



*L'ASCR à Beaucaire*



*5 décembre*



*Voeux du Maire*



*Pastorale Maurel*

# RODILHANAIS

de la ville de Rodilhan

2013



*Réception des nouveaux Rodilhanais*



*Opérette l'Amour du vin*



*Marché de Noël*



*Illuminations de Noël*



*11 novembre*

## Associations rodilhanaises

■ **UFR** (anciennement ADAPRA) Défense des retraités M. Jacky PARISOT BP 23 30230 RODILHAN - 06 61 80 41 78

■ **A. F. R. LES POUSSINS** Crèche Halte Garderie Mme Florelle Blaise 27 rue Viognier 30230 RODILHAN

■ **ALLIANCE IDENTITE PIEDS-NOIRS** M. Michel GONZALEZ 26 rue Anaïs 30230 RODILHAN

■ **AMERICAN BOXING ACADEMY** Boxe américaine M. Roland REDER 191 route d'Alès 30000 NIMES - 06 07 45 46 00 - teamreder@wanadoo.fr

■ **AMICALE ANCIENS AERONAUTIQUE NAVALE** M. André DURANT 12 impasse Fernand Sardou 30230 RODILHAN - 04 66 20 40 73

■ **AMICALE LAIQUE** Sports-Musique Mme Laura Grossac 3 rue des Hespérides 30230 RODILHAN - 04 66 20 46 02

• Gymnastique féminine Mme Laura GROSSAC - 04 66 20 46 02

• Musique Mme Brigitte MOLITOR - 06 17 38 16 42

• Spordan's Iris TIARE - 06 63 56 86 00

• Yoga Mme Monique MOLITOR - 04 66 20 29 51

■ **AMICAL'LEO** Chorale Li Cantaïre Mme Brigitte MOLITOR 7 impasse F. Sardou 30230 RODILHAN - 06 17 38 16 42

■ **AMIS DE NOSTALGIE 60** Soirées dansantes M. Roger ARMAND Chemin de Redessan 30320 MARGUERITTES - 04 66 75 05 59

■ **AMIS DU BUFFALON** 3ème Age Mme Suzette NICOLAS 154 rue Jean Bouin 30230 RODILHAN - 04 66 20 75 81

■ **AMIS SYMPAS** Soirées dansantes, sorties Madame ALOGNA Rosine 354 rue Tour de l'Evêque 30 000 NIMES - 04 66 67 85 77

■ **ANCIENS COMBATTANTS** M. Jean-Baptiste PSAILA 2 impasse des Acacias I 30230 RODILHAN - 04 66 20 11 72

■ **A.S.C.R.** Soirées familiales, randos M. Julien DERRIEN 8 impasse des Iris bleus 30230 RODILHAN - 04 66 20 02 49

■ **ASSOCIATION DE DANSE RODILHANAISE** <http://adsr-rodilhan.net> - 06 16 21 45 54

■ **ESPACE DOUCE NATURE** Naturopathie Mme Anne-Marie DUVERGE 25 rue Viognier 30230 RODILHAN - 06 64 11 30 41

■ **BAD CLUB** Badminton M. Serge AN-DRE 1 av. des Flamants roses 30230 RODILHAN - 04 66 20 24 36 - simages@free.fr

■ **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Mmes les Responsables 2 rue des Lilas 30230 RODILHAN - lundi de 14h00 à 18h30 et jeudi de 14h00 à 17h30 (hors vacances scolaires)

■ **BRISAR** Skis à roues M. Guy FOS-SAT 6 rue des Lilas 30230 RODILHAN - 04 66 20 14 74

■ **BUFFALON COUNTRY** Danse country Thierry REYNES 2 rue de l'abrivado 30230 RODILHAN - 04 66 20 10 34 / 06 98 84 34 55 buffalon.country@orange.fr

■ **CHATS LIBRES** Sauvegarde animale Laure BREYE 9 rue Lafayette 30230 RODILHAN - 06 37 16 64 67 - chatslibres@neuf.fr

■ **CLUB ORGANISATEUR NOUVELLES SOIREES** M. Daniel BEIGAS André LECOQ 15 rue des Hespérides 30230 RODILHAN - 04 66 20 28 45

■ **CLUB TAURIN AFICION P. RICARD** M. Patrick BLANC 6 place des mûriers 30230 RODILHAN - 04 66 20 55 55

■ **COMITE DES JUMELAGES** M. Pierre BAZAILLE 30230 RODILHAN - jumelages@rodilhan.fr

■ **FNACA** Anciens combattants Algérie M. Georges MARTINEZ 19 rue des Hyades 30230 RODILHAN - 04 66 20 10 95

■ **FOOTBALL CLUB RODILHANAIS** M. Jean-Louis FALGON Mas de Bions 30127 BELLEGARDE - 04 66 75 62 76

■ **FORTE MUSIC** Junior Association - M. Marin Richard 30230 RODILHAN - [www.wix.com/maximusmax300/forte-music](http://www.wix.com/maximusmax300/forte-music)

■ **FUTSAL Flash UFB Rodilhan Foot en salle** M. Marc Compan 06 03 19 80 98 avenue Georges Dayan 30230 RODILHAN

■ **HARMONYA** Bien être - relaxation Mme Mireille ISSENJOU 30230 RODILHAN - 06 17 38 16 42

■ **JARDINS DES COSTIERES** M. Joël MAJOT 2 impasse Syrah 30230 RODILHAN - 04 66 20 50 87

■ **JUDO CLUB DES 2 R** Mme. BALOUKA 30230 RODILHAN - 04 66 20 55 59 - 06 21 25 49 91

■ **LA 7ème COMPAGNIE DE RODILHAN** M. Nicolas BLANC 5 rue de la République 30230 RODILHAN

■ **LE CRAYON ET LE PINCEAU** M. Armand ABERGEL 12 rue Lafayette 30230 RODILHAN 04 66 20 50 52

■ **MAINS SALES** (Les) Atelier d'arts plastiques Isabelle FERRET 272 avenue de Canale 30230 RODILHAN - 04 66 20 57 81

■ **PARENTS D'ELEVES** Mme Sophie BOURBOTTE 4 imp des Aires 30230 RODILHAN - assorodilhan@yahoo.fr

■ **PASAREA** Aide humanitaire M. Alain GUILLOT 18 bis av. Vincent Auriol 30230 RODILHAN - 06 82 29 08 93 - pasarea@wanadoo.fr

■ **PEPS** Plus d'Ethique Plus de Solidarité M. Florette KOALA villa Florence n°1 7 rue du Grézet 30230 RODILHAN - 06 84 15 44 92

■ **PERDRIX RODILHANAISE** Chasse M. Jean-Louis FALGON Mas de Bions 30127 BELLEGARDE - 04 66 75 62 76

■ **RCNM Rythmique Club Nîmes Métropole** Gymnastique Mme Ellen HOSTACHY 3 rue Albert Camus 30129 MANDUEL - 04 66 59 61 83 - liberty-cops@hotmail.fr

■ **RODILHAN AMITIES** Travaux manuels Mme Evelyne FORTUNE 6 rue de Provence 30230 RODILHAN 06 75 55 71 76 - eve-jc@wanadoo.fr

■ **RODILHAN D'ANTAN** Traditions Mme Lisette BERNER 1 rue Bigot 30129 MANDUEL - 06 37 36 39 99

■ **RODILHANAIS EN ACTION** M. Frédéric ROQUE 6 rue de la Paix 30230 RODILHAN - 06 83 09 15 16

■ **TAROT RODILHANAIS** M. Guy PORLAN - Chemin de Manduel Le Grézet - 30230 RODILHAN - 06 72 54 44 91

■ **TENNIS CLUB** Mme Valérie GUARDIOLA 38 rue Cari-gnan 30230 RODILHAN - 06 62 30 13 53

■ **TERRA NOSTRA** M. Joseph SALMERON le grand Grès route de Manduel 30230 RODILHAN - 06 32 51 75 90 terranostra-rodilhan@hotmail.fr

■ **TOKEY** Création musicale Mme Paulette FABRE 1 chemin des Aires 30230 RODILHAN - 04 66 27 13 75 - lesarbresrevent@orange.fr

■ **TOROS Y CARIDAD** Club Taurin Paul Ricard torosycaridad@rodilhan.fr

■ **TURIA POLYNESIA** Mme. Iris TIARE 1 impasse des Acacias 30230 RODILHAN - 04 66 20 20 89 iristiare@yahoo.fr

■ **VIEUX CRAMPONS** Football vétérans M. Patrick Blanc 6 place des mûriers 30230 RODILHAN - 04 66 20 55 55

## Rodilhan d'Antan

### Noël avant Noël

La soirée organisée par l'association Rodilhan d'Antan sur les traditions de Noël en Provence, fut un énorme succès avec une salle comble pour cette première



Vendredi 23 novembre, avec la collaboration du « Cordon Camarguais » et de la chorale « Li Gènt dóu bufaloun » les traditions et rites autour de la table « Calendale » ont enfin été dévoilés, pour le plus grand plaisir des invités qui venus nombreux ont assisté à cette magnifique soirée à l'issue de laquelle tous ont partagé la pompe à huile et les treize desserts traditionnels de Noël en Provence. Au cours de la représentation, un texte lu expliquait le rituel de la soirée de Noël, entrecoupé de chant traditionnels et de danses folkloriques.

Les invités se sont retrouvés dans un univers de costumes anciens et régionaux amenant ainsi quelques nouvelles adhésions à l'association. « D'autres soirées à thème sont prévues dans le courant de l'année 2013, toujours dans le respect des traditions afin de faire découvrir ce qui se fait dans d'autres régions de France ou ce qui se faisait autrefois chez nous », nous déclare la nouvelle présidente de l'association.



### Assemblée Générale



Vendredi 18 janvier l'association Rodilhan d'Antan a tenu son assemblée générale, dans la salle de réunion des anciennes écoles de Rodilhan. La nouvelle présidente, qui a pris ses réelles fonctions en septembre, nous a donné la nouvelle orientation de l'association.

Tout au long de l'année il y aura des soirées organisées et toujours en respect des traditions de notre région ou d'autres, en collaboration avec des associations soit Rodilhanaises soit des communes voisines. Le défilé de la fête votive va changer de formule, il sera certainement moins important mais les animations dureront plus longtemps, sur un thème bien précis ; à ce sujet un appel à tous les volontaires est lancé.

Le vide grenier du 1er mai est bien sûr maintenu « c'est une affaire bien rôdée à ce jour ».

A l'occasion de cette soirée de nouvelles inscriptions et des anciens qui étaient partis sont revenus grossir l'effectif de l'association.

Le bilan Moral et Financier ont tous deux été approuvés à l'unanimité et la soirée s'est terminée comme à

chaque fois dans la joie et la bonne humeur avec la dégustation du gâteau des rois.

En conclusion, nouvelle présidence, nouveaux objectifs, nouvelles orientations.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association n'hésitez pas à contacter le 06 37 36 39 99 nous avons besoins de bénévoles pour faire la fête.



## Tarot Rodilhanais

Le Tarot Rodilhanais a clôturé l'année 2012 par un challenge en présence de 40 personnes.

Les vingt meilleurs scores ont été récompensés par une remise de prix, les moins chanceux sont repartis avec un cadeau, la soirée s'est terminée par un apéritif dans la bonne humeur.



Nous remercions Monsieur le Maire de nous avoir honoré de sa présence pour le verre de l'amitié

L'année 2013 a débuté avec les vœux du président suivis de la galette des rois où de nombreux joueurs étaient présents puisque nous sommes 56 adhérents.

Tous les vendredis se déroulent des tournois, pour un challenge fin juin, dans la salle des Aigrettes (près du stade municipal) à partir de 13h 30 (Contact au 06.72.54.44.91)

## Antenne CFDT retraités de Rodilhan

Retraités et personnes âgées

Les rodilhanaises et rodilhanais ont pu découvrir dans la presse locale l'existence d'une section syndicale CFDT retraités. Certains ont pu s'étonner de la présence de cette structure dans notre village.

En effet, on peut à priori penser, que, sorti du monde du travail le syndicat n'a plus son mot à dire.

Et pourtant ...

- les retraités étaient au 31 Décembre 2009 d'après la DREES (Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques) environ 18 millions et les pensions représentaient 14 % du PIB (Produit Intérieur Brut).

Qu'en est-il à Rodilhan ?

- Pour nous, militants CFDT la vie ne s'arrête pas aux portes de l'atelier, de l'usine ou du bureau. Si nous sommes des travailleurs 8 heures par jour durant des dizaines d'années nous sommes tout le reste du temps citoyens et l'organisation de la société a de grandes répercussions sur la vie de tous les jours. Certes, nous ne voulons pas intervenir dans la vie des partis politiques qui par l'intermédiaires de leurs élus sont chargés de cette mise en oeuvre. Notre indépendance, notre autonomie restent indispensables.

Pour autant devons-nous nous désintéresser de ce qui fait notre quotidien et, la spécificité de la CFDT est bien d'avoir à intervenir dans tous les domaines.

C'est pour répondre à ces engagements que les militants ont décidé de mettre en place cette structure de proximité.

Dans quels buts ?

- Rendre service dans la mesure de nos possibilités à nos concitoyens confrontés à de petits problèmes administratifs par exemple  
- Mettre au grand jour les préoccupations des quotidiens des aînés.



Nous nous battons en ce moment pour la mise en place d'un D.A.B.

- Informer chacun de ses droits en tant que retraité

- Créer un lieu de réflexion et de convivialité. Certes, nous ne prétendons pas nous substituer aux diverses associations de notre village mais nous pouvons porter dans diverses instances CODERPA, CNR-PA, FERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées ; Comité national des Retraités et Personnes Agées ; Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées) la voix des rodilhanais et rodilhanais

- Aborder dans le respect de tous les grands thèmes de l'actualité et faire connaître les orientations de la première centrale syndicale (réforme des retraites ; négociation sur le pacte social, dépendance ....)

La CFDT comme l'a rappelé son nouveau secrétaire général lors de son premier discours se veut « être au cœur de la mêlée sociale »

Pour tout contact s'adresser à  
M. Manuel Sanchez, 14 rue M. Pagnol 30230 RODILHAN  
0466205312  
mansanchez@orange.fr

## Amis du Buffalon

Les Amis du Buffalon ont terminé l'année 2012 par le traditionnel repas de Noël où 123 personnes se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions M. le Maire de sa présence parmi nous pour ce repas de fin d'année.

L'année 2013 a débuté par l'Assemblée Générale conduite par la présidente Mme Suzette Nicolas, qui a présenté ses voeux.

Elle a mentionné les activités de l'année précédente et celles à venir : dégustation de crêpes, repas Lacaune, noces d'or et anniversaires, la paella, repas de Noël et loto de Noël.

Des sorties sont prévues en car "Music-Hall au Cabaret de Gignac la Nerthe, dégustation d'un repas "chevreau", les 9 écluses à Béziers, la Jonquera et la Sardinade.

A cette occasion elle a rappelé que le loto avait lieu tous les mardis à 14h aux anciennes écoles. A ce jour, nous sommes 128 adhérents.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Le bureau reste inchangé, 2 nouvelles personnes s'y sont jointes en tant qu'assesseurs.

La journée s'est terminée en dégustant la fameuse galette des rois servie avec du cidre offerts par le Club.



## Buffalon Country

Après la trêve de Noël bien méritée, les membres du club Buffalon Country ont repris les cours et répétitions toujours avec la même joie de danser et partager de bons moments. L'année 2012 s'est terminée par un cours particulier où la majorité des adhérents est venue vêtue aux couleurs de Noël, belle bande de joyeux lutins !

En ce début d'année nous avons la bonne surprise de constater que les nouveaux adhérents n'ont rien à envier aux anciens, leur assiduité et leur implication font plaisir à voir et ravissent CARMEN notre coach (ainsi que le bureau), quels progrès en seulement un trimestre !!

pas vaines paroles ! Comme l'année passée ce sont les Back West qui animeront cette soirée et nous espérons que l'ambiance y sera la même, car ils avaient enthousiasmés les participants. Carmen bien entendu assurera elle aussi une bonne partie de la soirée avec le répertoire des danses connues et apprises au fil des saisons.

Une buvette avec petite restauration sera bien sûr ouverte à tous et comme l'an passé, nous accueillerons des exposants (chapeaux, ceintures, chemises et divers articles country). Tous les membres du club en sus du bureau s'impliquent dans cette préparation et nous les remercions car de la bonne volonté des uns et des autres dépend la réussite

tions nous vous attendons ....

Le Bureau

Tel. : 04 66 20 10 34

06 98 84 34 55

Mail : buffalon.country@orange.fr

## C.O.N.S.

**Le club des C.O.N.S. toujours en avant**

L'année 2012 a été bien remplie avec sa galette des rois traditionnelle, son réveillon de printemps, son week-end à Lloret del mar sans oublier la magnifique journée à Martigues avec les superbes costumes de Venise.

Cette année 2013 permettra de rêver encore un peu plus puisque à l'affiche le réveillon de printemps est prévu le 23 mars chez notre ami Fabrice au restaurant "le repaire". Fin avril début mai nous préparons un magnifique week-end à Barcelonne où une participation du club permettra de s'éclater pour un prix raisonnable.

N'oublions pas le déjeuner dans le Buffalon le dimanche de la fête votive. Nous prévoyons également une journée fête du cheval à Fourques avec taureau à la broche le dimanche 1er septembre. Nous finirons l'année par le vide grenier du 11 novembre dont le succès se confirme chaque année.

Un beau programme donc grâce aux membres du bureau qui donnent de leur temps pour la réussite de toutes ces manifestations.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez besoin de décompresser et de passer de très bonnes journées dans une ambiance conviviale et sympathique.

Contact au 04 66 20 28 45.



Début février a eu lieu notre crêpe party, maintenant traditionnelle, suivi d'un apéritif. Après midi partagée par tous, danseurs et leur famille, où chacun participe activement en préparant crêpes et accompagnements, moment de convivialité et de détente apprécié de tous.

Bien entendu, nous peaufinons l'organisation de notre grande soirée Country ouverte à tous et qui aura lieu le samedi 16 mars dans le gymnase de Rodilhan à partir de 20h30. Nous vous espérons nombreux Rodilhanais et Rodilhanaises, mais aussi membres des clubs voisins et amis, car au fil des saisons et lors de soirées organisées par les uns et les autres, nous avons eu l'occasion de rencontrer et de sympathiser avec les danseurs d'autres clubs. Quand nous vous disions que la Country était une grande famille, ce n'était

de cette soirée.

D'autres manifestations sont en préparation, démos, participation à des festivals, cours prolongés etc...

Il est encore temps pour tous ceux qui sont intéressés de venir tester la danse Country et surtout l'ambiance qui règne au sein de notre club. Pour adhérer, il est impératif de venir avec sa bonne humeur, sa bonne volonté et avoir envie de s'amuser et de partager. Si vous êtes dans ces disposi-



## Anciens combattants

**Les Anciens Combattants se sont souvenus des Hommes et des Faits**

À l'approche de la Toussaint, une délégation du bureau est allée faire une reconnaissance dans les cimetières de la commune. Il a été constaté que certaines tombes nécessitaient un léger rafraîchissement. En respect de nos camarades défunts, les membres du bureau se sont chargés de cette tâche.

Le mercredi 31 Octobre 2012 ils se sont souvenus des Hommes.

Dés 9 heures, une délégation d'anciens combattants, entourant le président, est allée déposer sur les tombes des anciens combattants reposant dans les cimetières de la commune des bouquets individuels. Ces souvenirs éphémères offerts par la section de Rodilhan, marquent une action pieuse et patriotique en l'honneur de ceux des leurs qui ne sont plus. Il s'agit de quarante neuf tombes réparties dans nos trois cimetières.

A la liste déjà longue, l'année 2012 nous a marqué avec la disparition du Colonel Georges Saint Marc le 26 mars 2012, Monsieur Jean-Yves Dutech le 24 avril 2012.

Le dimanche 11 Novembre 2012 ils se sont souvenus des Faits

Emotion et recueillement étaient au rendez-vous, pour commémorer le 94ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale et le 50ème anniversaire de la 1ère commémoration du 11 novembre dans notre commune ; avec la présence d'un détachement du 4ème régiment du matériel de Nîmes. L'office

religieux fut célébré à la mémoire de tous les Morts pour la France, par le père Auriol, Aumônier des hôpitaux. Les anciens combattants, leur président se regroupaient autour du drapeau porté par monsieur Arnal, sur la place de la mairie, avec la municipalité, les autorités civiles, militaire et la population. A 10h 45 le cortège s'est dirigé vers le monument aux Morts où un détachement du 4ème RMAT de Nîmes rendait les honneurs. Devant une foule nombreuse, les messages de l'UFAC et du Ministre délégué aux anciens combattants, étaient lus par le président et monsieur le maire. La jeune rodilhanaise, Célia D'Emme-rez De Charmoy, de la classe de 6ème, lisait ensuite avec beaucoup d'assurance l'Hymne aux Morts pour la Patrie de Victor Hugo, avant que les gerbes soient déposées au pied du monument aux Morts, par le président et monsieur le maire, sous les honneurs du détachement militaire. Emotion encore, avec l'appel des enfants de Rodilhan, morts au champ d'honneur de la grande guerre. La sonnerie aux Morts et la minute de silence qui suivirent, sous un rigide « Présentez armes ! » précédaient une vibrante Marseillaise qui marquait la fin d'une cérémonie, pleine d'émotion et de recueillement. Un vin d'honneur offert par la mairie, fut ensuite servi au centre socio-culturel. Le président Jean-Baptiste Psaila, monsieur le maire Serge Roder, remerciaient organisateurs et participants, sans oublier, le Piquet d'Honneur du 4ème RMAT qui, par sa présence et sa brillante prestation, rehaussait grandement l'éclat de cette cérémonie.

Commémoration AFN.

Mercredi 5 décembre, les Anciens

combattants, leur président, M. le Maire, le conseil municipal et la population, ont rendu hommage aux morts pour la France AFN. C'est dans le plus grand recueillement, en cette froide fin d'après midi, qu'ont été lus, les messages de l'Union Fédérale et du Ministre délégué aux A/C. Le dépôt des gerbes a précédé la sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité. Dans son allocution le président a souligné : « Nous nous souvenons des hommes qui ont servi sous les drapeaux, 24.000 y ont laissé la vie pour défendre les valeurs nationales, ainsi que leurs familles, leurs proches et toutes les victimes civiles de toute origine, qui ont souffert de violences, massacres et disparitions, y compris tous ceux qui ont été tués après le cessez-le-feu. »



Un gâteau des Rois convivial.

L'après-midi récréatif du gâteau des Rois des Anciens combattants de l'Union Fédérale a connu un franc succès le samedi 12 janvier 2013 au centre culturel, où quarante adhérents et amis étaient réunis dans une ambiance détendue, chaleureuse et fraternelle. Après les paroles de bienvenue du président, suivi du maire, puis le rappel de l'origine de cette tradition, les couronnes étaient partagées dans la joie faisant Rois et Reines d'un jour à la grande satisfaction des convives. Histoires drôles et divertissantes ont égayé l'après-midi, le tirage de la tombola fleurie a permis aux dames et aux messieurs de gagner des compositions florales. Cette manifestation familiale rencontre toujours le même franc succès.



## ASCR

L'assemblée générale de L'Association Socio-Culturelle Rodilhanaise s'est déroulée le 5 octobre 2012. Étant donné le succès de ses manifestations, l'ASCR propose que la nouvelle saison 2012-2013 continue dans le même esprit associatif et culturel.

Les adhérents sont venus nombreux assister au bilan moral et financier de l'ASCR.

120 familles se sont inscrites pour la nouvelle saison. Le montant de la cotisation demeure identique à celui de l'année précédente.

La réunion s'est terminée par l'habituel pot de l'amitié.

Pour ce premier trimestre, plusieurs belles sorties et avec toujours autant de participants, ont eu lieu :

- Octobre 2012 : à Langlade - Sau-

bon chocolat chaud.

- En février : le loto et la dégustation de la Galette des Rois.

Les membres du bureau, ne manquant pas d'idées, se sont réunis en début d'année 2013 pour établir un programme très chargé et varié, jusqu'à la fin de la saison.

L'activité de notre association se poursuivra donc, avec des sorties en autocar : à Antraigues (Ardèche) hommage à Jean Ferrat, à Hautrive (Drôme), à La Londe des Maures (Var), au Temple du Lerab Ling à Roqueredonde et le Jardin Saint-Adrien à Saint-Servian (Hérault).

En avril est prévu avec un herboriste confirmé, une sortie reconnaissance des herbes sauvages comestibles.

Les moyennes randos à la demi-journée et journée sont toujours au programme.

Comité par l'intermédiaire de son Président et ses proches collaboratrices (trésorière et secrétaire) ont déroulé chacun dans leur domaine les activités au cours de l'année 2012. Bilans financier et d'activités ont montré combien notre association avait été active, sans aucun doute au travers du cinquantenaire de la commune et du dévouement de certains de ces membres pour réaliser et proposer le plus souvent possible de belles soirées. La danse n'y est jamais oubliée grâce à notre DJ « Edouard ».

La programmation des activités 2013 qui devait être une année de calme et de transition vers 2014, où nous irons certainement en Roumanie à Suncuius, a montré aux membres que nous n'allions pas nous ennuyer. Trois soirées, une le 23 mars « soirée Catalane », une autre le 15 juin « soirée Paella » et une dernière au cours du 4ème trimestre dont le thème reste à définir.

Le 5 octobre nous organiserons la fête de la Fédération gardoise des Jumelages.

Au titre des voyages, nous envisageons une visite pour la fête annuelle de Canale le dernier week-end de juillet.

Enfin, sans doute en mai, nous présenterons le spectacle d'un conteur réputé et d'une compagnie dont l'influence se situe dans les contes et musiques tsiganes. Cette soirée en cours de montage se fera en partenariat avec l'Association « Passaréa » dont le Président est Alain Guillot, vice-président aussi de notre Comité. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

En cours aussi, une proposition de cours dans la langue Roumaine. Huit personnes y participent pour le moment et découvrent avec Ileana, le vocabulaire et la grammaire de cette langue. Si le cœur vous en dit vous pouvez prendre contact avec nous par l'intermédiaire du bureau des associations à la mairie qui fera suivre. Les cours d'italien fonctionnent toujours très bien à la grande satisfaction des inscrits.



vignargues - carrières d'images aux Baux de Provence (magnifique spectacle haut en couleurs)

- En novembre et décembre : à Bellegarde - Cabrières - Bezouze et Beaucaire avec la visite du château, de la vieille ville et du très intéressant musée.

Le samedi 24 novembre, 172 personnes, ont dégusté notre « **fa-meuse soupe au pistou** ». Soirée animée par le sympathique groupe Holzer Typique. Tous nos pâtisseries bénévoles se sont surpassés dans la confection de nombreux desserts, toujours variés « beaux et bons ».

- En Janvier 2013 : les moyennes randos au Château d'Esperan à Saint-Gilles et à Meynes se sont déroulées avec le beau temps, toujours suivies du traditionnel goûter et son

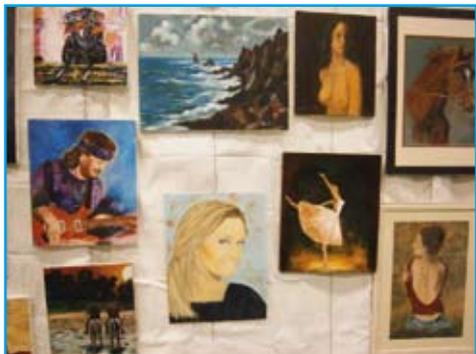
## Comité des jumelages

Depuis la dernière parution de notre revue municipale « Le Rodilhanais », le Comité des Jumelages a organisé une soirée le 17 novembre 2012 sur le thème de l'Alsace-Lorraine. Notre ami Christian Scheidt, lorrain de souche, nous a réalisé une excellente choucroute avec des produits tous droits venus de sa région. Tous les convives présents, et ils étaient nombreux, ont apprécié cette soirée, pour preuve l'heure tardive où nous nous sommes quittés.

Réuni le 22 janvier 2013 en Assemblée générale, salle de Réunion, le

## Le Crayon et le Pinceau

L'association "Le Crayon et le Pinceau" était présente à l'Abrivado d'artistes lors de la cérémonie des Voeux 2013 présidée par M. Reder.



Nous avons présenté un éventail important de travaux réalisés par nos adhérents.

Nous vous invitons à nous rencontrer le mardi soir de 19h00 à 21h00 à la salle de réunion aux anciennes écoles.

Le Président : Armand Abergel  
Tél : 04.66.2.50.52

## Rythmique Club Nîmes Métropole

**Une vice-championne de France pour la section de Rodilhan**

Il est des années qui commencent mieux que d'autres, c'est certain. Si le Rythmique Club de Nîmes Métropole a eu un début d'année maus-

sade, aujourd'hui les co-présidents, Marie Christine Dellacasa et Thierry Castanet s'estiment satisfaits du travail réalisé par l'équipe technique et par les gymnastes.

A l'heure où les bonnes résolutions sont petit à petit reléguées au stade de douces utopies, certaines maniaques de la perfection et de la progression sont aujourd'hui comblées. Quoi de plus satisfaisant en effet qu'un titre de vice championne de France alors que les espoirs étaient situés vers la cinquième place ? C'est la réussite de Lucile Bourgade, son exploit personnel, son moment de gloire, toute proportion gardée !

Cette jeune fille de 16 ans, respire la sérénité et la joie depuis les championnats de France de Gymnastique Rythmique qui se déroulaient les 26 et 27 janvier 2013 à Thiais en région parisienne, week-end enneigé il faut le rappeler, dans la banlieue de Paris. Mais ni le froid, ni les transports en commun parisiens, ne sont venus à bout de la détermination de cette jeune gymnaste décidée à donner le maximum en compétition comme elle le fait à l'entraînement.

La réussite de cette gymnaste, issue de la section de Rodilhan, est le fruit d'un travail de mutualisation entre l'ex club Rodilhanais qui aujourd'hui a fusionné avec le Rythmique Club de Nîmes Métropole pour notamment proposer à toutes ces gym-

nastes un enseignement de qualité dans un club issue de la Fédération Française de Gymnastique.

Même si elle sait que sa petite erreur du début lui a sûrement coûté la plus haute marche du podium, Lucile profite pleinement de ce moment unique tout en sachant que chaque nouvelle saison reste un nouveau défi et que rien n'est acquis. »

Lors de ce championnat de France, elles étaient 4 à représenter la ville et les couleurs de leur club.

Kelly, pour sa première sélection en individuel, entrainé en lice la première. Elle a présenté un excellent passage pour son exercice au ballon, mais affaiblie par un problème de santé, elle commet une grosse erreur sur son passage au cerceau la classant à la 34ème place dans sa catégorie fédérale junior.

Fiona, sélectionnée dans la même catégorie que Lucile en critérium Junior, terminera 20ème suite à un début d'enchaînement perturbé par un public bruyant, lui faisant perdre quelque peu ses moyens.

Pour terminer cette compétition, Noriane, gymnaste très habituée à ce niveau de compétition, n'a pas réussi à rentrer dans la compétition et une succession de petites erreurs la classeront à la 19ème place de ce championnat alors que tout la prédisposait à un podium national, place tant espérée par toutes.

Le Rythmique Club de Nîmes Métropole rentre satisfait de ce championnat et passe maintenant à la préparation des championnats en ensemble, en se préparant notamment à recevoir 700 gymnastes pour le championnat régional par équipe qui aura lieu les 23 et 24 Mars 2013 au Parnasse.

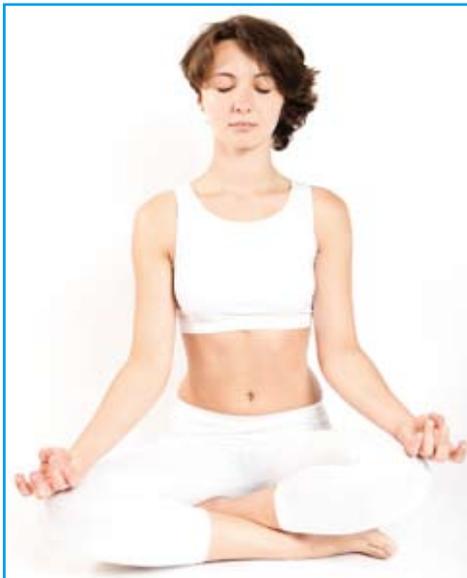


## Amicale Laïque Yoga

Depuis 2005 l'amicale laïque de Rodilhan comprend une section Yoga.

Venez découvrir le Yoga. Chaque séance est une parenthèse dans notre vie, un moment réellement à soi, on constate petit à petit un changement dans notre vie. Grâce au yoga nous allons équilibrer l'énergie du corps, du mental et des émotions.

Le yoga s'adapte à la personne, chacun travaille en fonction de ses conditions physiques. On va s'adapter aux différentes postures et inviter le corps à s'étirer en douceur pour enfin trouver la force et la souplesse. Le contrôle de la respiration ou pranayama fait partie de cette discipline, et son rôle est primordial pour travailler le corps et le mental en harmonie.



Les cours sont dispensés par Nicole Webb, qui propose des cours de hatha yoga et du yoga nidra.

Les séances de Yoga ont lieu tous les mardis et jeudis à la salle des Aigrettes de 19 heures à 20 heures 15 (hors vacances scolaires).

Contact

Monique Molitor : 06.66.56.24.65.

## ARCTIC SYSTEM

CLIMATISATION CHAUFFAGE PLOMBERIE  
INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE  
FROID AGRICOLE VINICOLE INDUSTRIEL

**LE GLEUHER Christian**

2 impasse Di Capellus  
30230 RODILHAN  
tél. : 04 66 20 91 62

06 10 51 09 13  
arctic-system@hotmail.fr

**Assureur Spécialisé :**  
**MUTUELLES SANTE  
DEPENDANCE**  
**Muteo** Mais aussi :  
Indemnités journalières, garanties accident,  
assurances chiens et chats

à votre service depuis 1998 ...  
**Bruno DORTHE**  
134 Rte d'Avignon - 30 000 NIMES -  
Tel 04 66 22 76 69 - info@muteo.com

**MICRO 30  
ASSISTANCE**

Tél : 06 14 76 72 98  
Tél : 04 66 01 69 94



**DÉPANNAGE - INFORMATIQUE**  
CONFIGURATION / PARAMÉTRAGE  
Ordinateur Fixe / Portable - Imprimante  
Laurent PLISSON - 30230 RODILHAN - lechasis1hotmail.com

**Proprenet 30**  
**Eric THURM**  
06 60 87 12 67

Depuis 20 ans  
Les Professionnels du Nettoyage au Service  
des Entreprises et des Particuliers



3, impasse des Acacias - 30320 RODILHAN - Tél. 04 66 20 12 67  
eric.thurm@wanadoo.fr

## EIFFAGE ÉNERGIE

Transport & Distribution  
Département Lignes

Etude et construction de  
lignes aériennes haute tension

Département Lignes  
Chemin des Canaux  
30230 Rodilhan

Tél. : 04 66 20 20 99

Fax : 04 66 20 12 42

## Agenda



### Mars

- 9&10** ..... Printanières CTAPR  
**16** ..... Soirée Country  
**16&17** ..... Printanières CTAPR  
**19** ...  ATP Théâtre nomade

- 19** ..... Carnaval des écoles  
**23** ..... Soirée Comité Jumelages  
**30** ... Réveillon printemps C.O.N.S.

### Avril

- 14** ..... Soupe aux herbes ASCR  
**16** .....  Spectacle Cirque  
**20** ..... Karaoke Futsal  
**27** ..... Soirée 7ème compagnie

### Mai

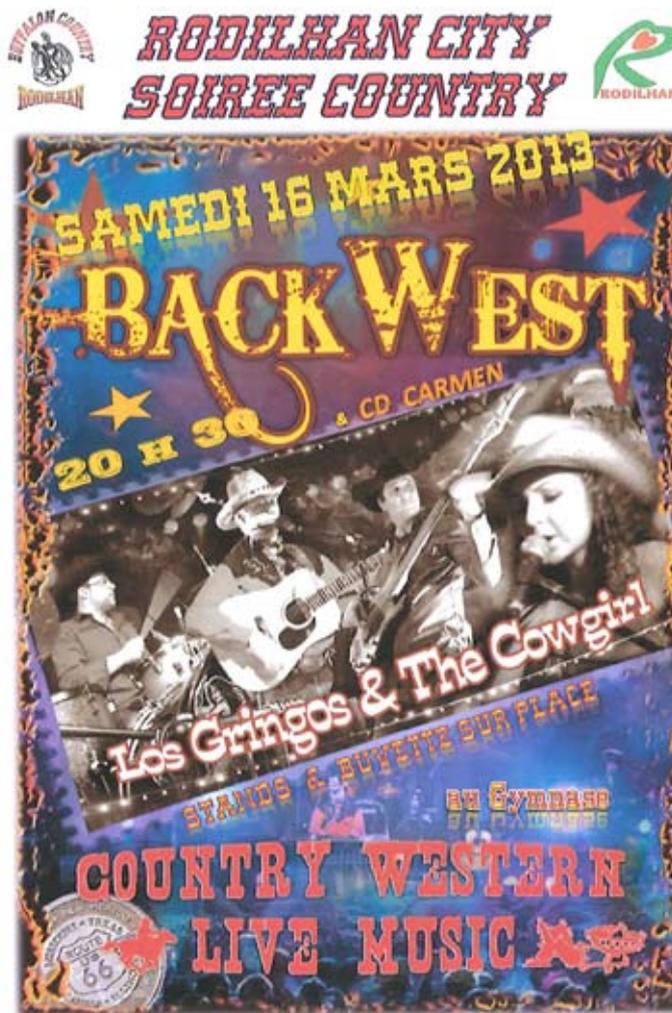
- 1** ..... Vide grenier  
**8** ..... Commémoration armistice  
**8 au 12** ..... Fête CTAPR  
**18** ..... Soirée Rodilhan en Action  
**18&19** ... Vente annuelle Rodilhan Amitiés  
**25** ..... Festival de Chorales

### Juin

- 8** ..... ADSR AG et repas dansant  
**8** ..... Soirée Comité Jumelages  
**15** ..... Gala Turia Polynesia  
**16** ..... Fête fin année Judo  
**21** .....  Fête de la Musique

- 22** ..... Gala RCNM  
**25** .. Fête section musique Amicale Laïque  
**28** ..... Fête des écoles  
**29** ..... Gala Spordans

**Fête votive**  
**2013**  
**4 au 7**  
**juillet**



Le printemps arrive et avec lui les abeilles qui essaient. Un essaim d'abeilles est impressionnant mais pas dangereux pendant 48 heures au moins. Donc si un essaim vous rend visite, laissez-le se poser tranquillement et téléphonez au 04 66 20 12 73 en laissant vos coordonnées sur le répondeur, vous en serez débarrassé dans les plus brefs délais.

## Rien ne sert d'exister ATP Nîmes théâtre nomade 19 mar 2013 - 20h30 Amphithéâtre lycée agricole



L'ATP de Nîmes bénéficie du soutien des pouvoirs publics ville de Nîmes, le Conseil Général du Gard, le Conseil Régional Languedoc Roussillon et l'ONDA



Ou comment trouver la voie quand on part de rien et qu'on va nulle part. Rien ne sert d'exister est un "solo philosophique juste pour rire" qui réconcilie le comique et la réflexion, l'absurde et le métaphysique en proposant un trajet drôle et poétique à travers quelques uns des grands thèmes qui peuvent constituer autant de préoccupations philosophiques majeures d'une existence ordinaire. Qu'on se rassure, l'étrange visite finale au salon de l'Automobile offrira l'esquisse d'une solution à ces problèmes. Dans la lignée de Raymond Devos ou Bobby Lapointe...

## A whole story Cie du Chapeau - Cirque 16 avril 2013 - 20h30 Amphithéâtre lycée agricole

«La Verrerie d'Alès Pôle National Cirque Languedoc-Roussillon est un centre de production et de co-diffusion Arts de la Piste. Conventioneer par le Ministère de la Culture/ DRAC LR, - au même titre que dix autres pôles cirque nationaux - le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et le Conseil Général du Gard. Soutenue par la ville d'Alès et les Conseils Généraux de l'Aude et de la Lozère»



CIRQUE. MANIPULATIONS D'OBJETS ET JEU CLOWNESQUE  
 « Un homme seul dans son appartement ... Un appartement banal, presque vide. Aux prises avec son quotidien, sa folie, ses amusements, ses errements ... Il s'invente des histoires, se fait peur, se fait rire, s'agace ... Un moment de vie, simple et compliqué. »

Les places sont à retirer à la mairie, sauf pour le spectacle ATP (voir plaquette programmation - [www.atpnimes.fr](http://www.atpnimes.fr))

## Le mot du policier municipal

La vidéo protection au service des citoyens



La commune de RODILHAN a fait le choix de la vidéo protection afin d'insister sur le caractère préventif du réseau des caméras. Le but de ce système n'est pas d'espionner mais bien de protéger la liberté d'aller et venir en toute sécurité.

Le choix d'implantation des caméras (8 actuellement) a été réalisé par un

combattre aussi bien le sentiment d'insécurité que la délinquance elle-même.

Il a été démontré que grâce à la mise en place de la vidéo protection par les communes, les dégradations et délits ont baissé de moitié et le taux d'élucidation des crimes et délits est multiplié par 2.

La vidéo protection et notamment la vidéo verbalisation peut être autorisée et pratiquée par la police municipale et cela sous certaines conditions. En pratique, lorsque un véhicule commet une infraction aux règles de circulation, le policier municipal relève l'immatriculation du véhicule grâce aux images de la vidéo protection, relève cette infraction et transmet le timbre amende par courrier.



gendarme référent en collaboration avec les acteurs du terrain (police municipale) et à la suite d'un diagnostic partagé de la délinquance sur la commune.

Les images enregistrées sont conservées 15 jours. Au delà, elles sont détruites. Durant cette période, seule la police municipale ou les autorités judiciaires peuvent y avoir un accès, seulement dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La commune de RODILHAN s'est dotée de cette technologie pour

La vidéo protection n'est pas la solution miracle, mais c'est un outil complémentaire et nécessaire qui contribue à une vie plus sereine.

Si vous êtes victime ou témoin d'un crime, délit ou d'une incivilité, prévenez la police municipale.

Textes de référence :

- Loi orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure n°2

(Loi n°2011-267 du 14 mars 2011)

- Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995

## État-Civil



### Naissances

15/11/2012 : Naélie JIMENEZ

07/12/2012 : Liam CUTHBERTSON SMITH

08/12/2012 : Chloé MARTI

17/12/2012 : Mylana RIVIERE

18/12/2012 : Farah MAURY SERVEAUX

19/12/2012 : Lilou-Anne TESTARD

21/12/2012 : Luca MALLIA

21/12/2012 : Eva LOPES

22/12/2012 : Elyo CAZANAVE

28/12/2012 : Amine SBAI

09/01/2013 : Rose BOUHNİK

30/01/2013 : Ema PERRIER

03/02/2013 : Alan THAO

### Mariages

20/10/2012 : Jean-Marc PEREZ et Véronique LAFAY

27/10/2012 : Teddy DORE et Eliane SANCHEZ

### Décès

12/02/2012 : Gilbert PATOUT

05/11/2012 : Alexandre CHAUSSEE

25/11/2012 : Huguette VIGNON

18/12/2012 : Bernadette GILLES

29/12/2012 : Pierre VIDAL

15/01/2013 : Gilbert AKRICH

## Assistantes Maternelles



### **BUSI Dominique**

40 rue Marcel Pagnol  
04-66-20-07-85

### **CHABANEL Roselyne**

4 Rue Castor  
04-66-20-25-10

### **DELORME Marie-Claire**

6 avenue des Flamants Roses  
06-79-23-45-57

### **DORTHE Monique**

1 place Van Gogh  
04-66-20-52-41

### **DROMA Céline**

117 rue Jean Bouin  
04-66-37-19-01 06-21-25-07-68

### **JALOUS Katia**

3 impasse Véga  
06-70-03-84-47

### **OLIVIER Adeline**

Domaine Donadille  
06-76-94-80-93

### **OSTROWSKI Marie-Thérèse**

14 Avenue des Flamants Roses  
04-66-20-07-34

### **POTARD Agnès**

10 rue Lafayette  
04-34-04-64-68  
agnes.potard@gmail.com

### **TOUREAU Christine**

18 rue Anaïs  
06-69-39-46-29

## Bibliothèque

La bibliothèque était heureuse de participer aux fêtes du cinquantenaire de Rodilhan.

Une exposition a permis aux rodilhanais de revivre les débuts de la commune et certains s'amusaient de se reconnaître sur les photos.

Cette rétrospective était complétée par une exposition sur "Les Maisons du Monde", prêtée par la DLL, qui a ouvert des horizons aux jeunes du primaire.

Une journée "portes ouvertes" accueillait nos adhérents mais aussi les rodilhanais intéressés par le troc de livre : 150 ouvrages échangés dans une atmosphère conviviale tout en dégustant petit déjeuner ou goûter offert par la municipalité.

Les adhérents ont emprunté 10.216 ouvrages en 2012.

Nous accueillons chaque jeudi les classes de l'école primaire et, depuis peu, une classe de maternelle, à qui nous prêtons au moins un ouvrage par élève.

*De nombreux livres récents sont arrivés tels que :*

### **Les Lisières**

O. ADAM

### **Pourquoi être heureux quand on peut être normal ?**

J. WINTERSON

### **La table des autres**

M. ONDAATGE

### **Le secret des pierres**

B. VAREL

### **Le turquetto**

M. ARDITTI

### **"Oh"**

P. DJIAN

### **Un coeur entre deux rives**

G. SENGER

### **La maison de Leila**

LIVANELI

### **Les désorientés**

A. MAALOUF

### **Une vie en plus**

J. BOISSARD

### **Le crime de la rue de l'Aumône**

N. GONTHIER

### **Le mystère Cervantès**

P. DELGADO CAVILLA

### **La ronde du destin**

C. ET L. TOUATI

### **Le poids des mensonges**

P. MAC DONALD

### **Le rêveur des Halles**

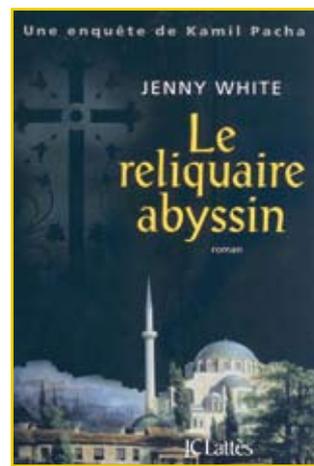
E. FRIEDMAN

### **Secrets d'Histoire**

S. BERN

### **Le reliquaire abyssin**

J. WHITE



### **Cadix ou la diagonale du fou**

A. PEREZ REVERTE

### **Ce soir ou jamais**

N. ROBERTS

### **La couleur des souvenirs**

J.P. FOUCAULT

### **America - La main rouge t2**

R. SARDOU

### **Firmin**

S. SAVAGE

### **L'Assassin de la Tour de Londres**

C. JACQ

### **Le profil de l'assassin**

C. JACQ

### **Un repas en hiver**

H. MINGARELLI

### **Barbe bleue**

A. NOTHOMB

### **Le mystère de la chambre 51**

M. GRIMES

### **A Mélie sans mélo**

B. CONSTANTINE

### **De coeur inconnu**

C. VALENDRAY

► Pour les personnes abonnées qui ne peuvent pas se déplacer, sur demande, une bénévole vous portera les livres.

Bonnes lectures

## Les écoles "autrefois"

**A**lors que nous discutons des formes des rythmes scolaires, nos ancêtres se préoccupaient déjà de l'organisation pratique de la vie scolaire.

Le règlement pour les écoles rédigé le 8 novembre 1834 pour le préfet du Gard par le baron de Jessaint, président du Comité d'Arrondissement semble devoir répondre à toutes ces préoccupations. L'avenir le modifiera largement !

Notes : Art. 6. Petite-vérole naturelle : il s'agit de la variole qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle tuait environ un enfant sur dix et en défigurait un grand nombre. Art. 26. 3 journées de juillet. Il s'agit des 27, 28 et 29 juillet, autrement dites "les trois glorieuses".



Construction des anciennes écoles en 1933

**En 1884, les rodilhanaises et rodilhanais scolarisés sont :**

Augustin ALLIER - François ALLIER - Vincent ALLIER - Magdelaine BARTHÉLÉMY - Henri DUCROS - Augustine DUMAS - Baptiste GILLES - Henri GILLES - Maria GILLES - François GOUDET - Théophile GOUDET - Justine GRÉGOIRE - Marie GRÉGOIRE - Louis LAVAL - Marie LAVAL - Louise LEGRAND - Anne MATHIEU - Léon MAUGET - Augustine PALATAN - Rosalie POUDEVIGNE - Alfred ROUX - Anaïs ROUX - Angéline ROUX - Charles ROUX - Emilien ROUX - Henri ROUX - Jeanne ROUX - Jeanne ROUX - Auguste SAUNIER - Félicie SAUNIER - Elisa SERVILLE - Joséphine SERVILLE - Magdelaine SERVILLE - André TILLOIS - Joannin TILLOIS - Alfred VIER - Jean VIER -

## RÈGLEMENT POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

Tenue d'École et Discipline  
Article Premier. La Salle doit être balayée tous les jours ; il faut avoir soin, même en hiver, de laisser les fenêtres ouvertes pendant l'intervalle des leçons.

Art. 2. L'Instituteur tiendra un registre d'inscription des élèves de son école

Art. 3. La classe durera depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures, et le soir, depuis 1 heure jusqu'à 4, pendant l'hiver. Elle aura lieu depuis 7 heures du matin jusqu'à 11 heures, et depuis 1 heure jusqu'à 5, pendant l'été. Cependant, il sera facultatif au Comité communal de changer l'heure de l'entrée et de la sortie, sans changer la durée de la classe, qui doit être au moins de 3 heures le matin et de 3 heures le soir.

Art. 4. Les enfants admis à l'école doivent, sauf les exceptions déterminées par chaque Comité, être âgés de 5 ans au moins. (Les Salles d'Asile ne sont point comprises dans cet article.)

Art. 5. Les enfants admis à l'école doivent produire, en outre, un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés, ou qu'ils ont eu la petite-vérole naturelle.

Art. 6. Les élèves ne peuvent garder leur chapeau sur la tête sans la permission du maître, qui ne l'accorde que dans le cas d'indisposition.

Art. 7. Un examen de propreté est fait chaque jour rapidement par le Maître.

Art 8. Les enfan[t]s atteints de maladies contagieuses doivent être renvoyés à leurs familles.

Art. 9. Lorsque le Maire, le Curé, le Pasteur, un Inspecteur etc., entrent dans la classe, les élèves doivent saluer et se tenir debout jusqu'à ce que le Maître leur dise de s'asseoir.

Art. 10. Il est défendu de parler patois dans l'école, et le Maître ne doit pas tutoyer ses élèves.

Art. 11. Un petit tableau particulier indiquant l'ordre, la succession des travaux, et les heures auxquelles ces travaux doivent commencer et finir, sera affiché dans l'école. En outre, il devra y avoir un second tableau noir sur lequel les élèves écriront et calculeront avec de la craie blanche ; il sera placé de manière à ce que tous les élèves puissent l'apercevoir.

Art. 12. Les livres dont l'usage aura été autorisé pour les écoles primaires, peuvent seuls être admis dans ces écoles.

Art. 13. Tous les élèves d'une même classe doivent avoir les mêmes livres.

Art. 14. Toute punition corporelle est sévèrement interdite. Les seules dont l'emploi est autorisé, sont les suivantes : Un ou plusieurs mauvais points ; La réprimande ; La restitution d'un ou plusieurs billets de satisfaction ; La privation de tout ou partie des récréations, avec une tâche extraordinaire ; Le renvoi provisoire de l'école.

Art. 15. Lorsque la présence d'un élève sera reconnue dangereuse, l'Instituteur pourra le chasser de sa classe. Dans le cas où l'exclusion devra être définitive, l'Instituteur en rendra compte au Comité communal.

Art. 16. Si un élève manque de se rendre à la classe, le Maître en prend note, et il en donne avis aux paren[t]s le plus tôt qu'il est possible.

Art. 17. Les récompenses sont : Un ou plusieurs bons points ; Un billet de satisfaction ; Une place au banc d'honneur. Si la Commune donne quelques fonds pour encouragement, il sera fait une distribution annuelle de prix dont le Comité communal règlera les détails et déterminera l'époque.

Art. 18. Au commencement et à la fin de chaque classe, il sera fait une prière par l'instituteur ou par un de ses élèves.



Règlement établi par le préfet du Gard en 1834

Art. 19. Pour les écoles mixtes, le Comité communal avisera à ce que la prière se fasse pour chaque culte, et veillera à ce que l'instruction religieuse, soit au-dedans, soit au-dehors de la classe, soit donnée aux enfants selon le culte qu'ils professent.

Art. 20. Les élèves seront instruits dans l'Histoire-Sainte et apprendront par coeur quelques versets de livres saints.

Art. 21. Tous les samedis, les élèves réciteront ce qu'ils auront appris dans la semaine.

Art. 22. Il y aura, tous les mois, un examen général pour lequel l'Instituteur convoquera les membres du Comité communal. De plus, les élèves les plus avancés composeront entr'eux au moins une fois par semaine, et la liste des places sera représentée chaque fois qu'un membre du Comité ou un Inspecteur viendra visiter l'école.

Congés

Art. 25. L'Instituteur tiendra école cinq jours de la semaine, mais les classes vaqueront les Dimanche, Jeudi et les jours de Fêtes conservées. Il y aura de plus les congés suivants : Les jours des Fêtes locales ; Les Jeudi, Vendredi et Samedi saints ; Les Lundis de Pâques et de la Pentecôte ; Le premier jour de l'an ; Le jour de la fête du Roi ; Une des trois Journées de Juillet.

Art. 24. Lorsque, dans la semaine, il se rencontrera un jour férié autre que le jeudi, le jeudi redeviendra un jour ordinaire.

Art. 25. Les dispositions qui précèdent sont communes aux écoles de garçons et aux écoles de filles. Les filles seront en outre exercées aux travaux de leur sexe.

Art. 26. Lorsqu'il n'existera pas d'écoles distinctes pour les enfants des deux sexes, le Comité veillera à ce qu'ils soient, autant que possible, séparés dans tous les exercices, et à ce qu'ils n'entrent ni ne sortent en même temps.

Art. 27. Le présent règlement sera collé sur une planche et placé contre le mur de l'intérieur de l'école.

Art. 28. L'exécution de toutes les dispositions qui précèdent est placée sous la responsabilité personnelle de l'Instituteur. En cas d'infraction, le Comité communal usera, à l'égard de l'Instituteur, de tous ses droits, et au besoin le dénoncera au Comité d'arrondissement qui prendra telle mesure qu'il avisera.



## Mairie

04 66 20 08 91

téléphone astreinte week-end (sur messagerie et en cas d'urgence uniquement) : **06 18 79 61 09**

Courriel : [mairie@rodilhan.fr](mailto:mairie@rodilhan.fr) pour le courrier mairie  
[lerodilhanais@rodilhan.fr](mailto:lerodilhanais@rodilhan.fr) pour le courrier du bulletin municipal.  
**Secrétariat** ouvert de 9h à 12h et de 15h à 18h le lundi, mardi, mercredi et vendredi, le jeudi de 9h à 12h. Point Accueil : **Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi** sauf vacances scolaires, de 9h à 12h (04 66 81 83 69).

## Police municipale

Permanences : le lundi de 11h à 11h45, le mercredi de 10h à 11h et le vendredi de 17h15 à 18h



## Poste

04 66 20 09 40

Lundi au Samedi  
8h30 à 12h  
sauf les mardis en semaine impaire ouverture du bureau jusqu'à 11h



## Marché

le mercredi de 8h à 12h

## Assistante sociale

1er et 3eme jeudi du mois à partir de 9h sur rendez-vous  
04 66 02 80 33

## AMPAF (aide-ménagère)

Mme PRUVOT sur rendez-vous à la Mairie

## Culte

le dimanche à 9h30  
04 66 20 31 53

## RMI infos

0800 123 030



## Ecole élémentaire

04 66 20 08 13

Accueil matin : à partir de 7h30 - Accueil soir : pas d'accueil soir puisqu'étude - Achat ticket en mairie

## Ecole maternelle

04 66 20 14 93

Accueil matin : à partir de 7h30 - Accueil soir : jusqu'à 18h15 maximum - Achat ticket en mairie

## Crèche

04 66 20 61 74

## Accueil de loisirs enfants

Pendant les vacances scolaires d'hiver, printemps, été et Toussaint. Renseignements auprès du secrétariat de mairie



## Médecins

Dr Bourbotte :

04 66 75 16 28

Dr Henner :

04 66 20 00 09

## Pharmacie de la Vistrenque

04 66 20 08 75

(du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h-19h  
le samedi 8h30-12h30)

## Chirurgiens dentistes

Dr Albert : 04 66 20 10 93

Dr Moulis : 04 66 20 39 12

## Kinésithérapeute

P. Fériaud : 04 66 20 07 58

## Infirmières

Cabinet F. Pical, E. Bonnet  
et V. Pla

04 66 20 36 86

## Orthophoniste

M. Rageau : 04 66 20 69 44

## Midi Libre

Correspondante locale

Mme Michel

06 33 29 86 07

## Taxi Le Rodilhanais

06 62 35 53 51



## EDF dépannage

0810 333 030



## GDF dépannage

0810 433 030



## Eau dépannage

0811 900 500



## Éclairage public

0800 39 18 48

**Gendarmerie** : 17

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15



## Traitement des déchets

Direction de la Collecte et du Traitement des

Déchets Ménagers (DCTDM)

**04 66 02 54 54**

Ramassage de 5h à 12h

Collecte sélective : le **lundi**

Collecte ordures ménagères :  
les **mardi et vendredi**

## Déchetterie des Grimaudes

Gravats - Ferrailles - Cartons - Déchets verts - Déchets toxiques - Huiles de vidange - Batteries - Piles - Bois - Encombrants incinérables - Encombrants non incinérables - DEEE

## Horaires d'ouverture au public

• Hiver (1er octobre au 31 mars)  
- du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

• Été (1er avril au 30 septembre)  
- du lundi au vendredi 15h à 18h30

**Le samedi** : journée continue de 8h30 à 17h30 toute l'année

## Aide domicile

### Jardinage

#### Action aide à domicile

Prise en charge groupe  
Mornay - AGIR - ARCCO  
04 66 20 63 76

## SOS essaim abeilles

04 66 20 12 73

**DENISE COIFF'** Coiffure Mixte  
Soins du Cheveu ORTHEMIUS  
du mardi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h  
Samedi non stop  
8 h 30 à 17 h  
A domicile sur rendez-vous.



12, avenue Vincent Auriol  
30230 RODILHAN

**Tél. 04 66 20 00 33**

**MEYER DEPANNAGE**  
ANTENNES . SAT . TNT   
DEPANNAGE ET VENTE   
**ELECTROMENAGER**  
MEYER DOMINIQUE 30129 MANDUEL  
**0466205212 - 0618994939**

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES de NIMES RODILHAN			
Domaine de Donadille 30230 RODILHAN			
Antennes du CFPPA : Rodilhan, Bagnols sur Cèze, Vauvert, Alès, Le Vigan, Beaucaire			
<p><b>Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole LEGTPA</b> 346 élèves et 17 classes</p> <p>-Voie générale : seconde et bac S - Voie technologique : bac technologique STAV aménagement et domaine de la production et valorisation des espaces - Voie professionnelle : Bac Pro vigne et vin et travaux paysagers <b>191 étudiants BTSA et 8 classes</b> viti-oenologie, maîtrise de l'eau, paysage, technico-commercial végétaux ornement sections sportives rugby et volley</p>	<p><b>Centre de Formation des Apprentis CFA</b> 310 apprenants</p> <p>- CAPA options :travaux paysagers, productions agricoles et utilisation du matériel, productions horticoles, vigne et vin - BAC PRO Aménagements Paysagers BP deux options : responsable d'exploitation et Aménagements paysagers BTSA Aménagements Paysagers BTSA GEMEAU CSA Taille et soins des arbres (niveau V) - CSA Arrosage intégré - CS Constructions Paysagères</p>	<p><b>Centre de Formation et de Promotion Professionnelle Agricoles CFPPA</b> 300 000 h stagiaires</p> <p>- Agriculture, aménagement, commercialisation services ; - CAP, Brevets professionnels, CS arrosage intégré, - Bilans de compétences, VAE, Ateliers pédagogie personnalisée</p>	<p><b>Exploitation Agricole Domaine de Donadille</b></p> <p>60 ha de SAU 30 ha de vignes avec cave particulière de 600 hl (AOC Costières de Nîmes) 2,5 ha d'oliviers BIO 24,5 Ha de terres labourables 2,5 Ha de parcelle pédagogique 0,5 Ha de maraîchage BIO 100 ruches (miel châtaignier et lavande, abeilles transhumantes) Un caveau de dégustation ouvert toute l'année</p>
<p><b>DEUX JOURNEES PORTES-OUVERTES :</b> SAMEDI 23 FEVRIER 2013 de 9H00 à 13H00 (BTS) - SAMEDI 6 AVRIL 2013 de 9h00 à 16h00 (ts niveaux)</p>			

## ESPACE LIAISON

Photocopiez ou découpez cet espace afin de correspondre avec «le Rodilhanais»

---



---



---



---



---

Retournez vos suggestions, remarques, questions à  
«le Rodilhanais», Mairie, place de la mairie 30230 RODILHAN  
ou par courrier électronique : [lerodilhanais@rodilhan.fr](mailto:lerodilhanais@rodilhan.fr)

# Emballages ménagers vides et papiers

En carton



En métal

Tous les emballages en métal



En plastique

Uniquement les bouteilles (bidons et flacons) et les sacs en plastique



Papiers

Journaux, magazines, annuaires, catalogues, courriers, impressions



# Emballages en verre

Bouteilles, pots, bocaux sans bouchon ni couvercle



# Déchets verts, encombrants, déchets électroniques, polluants...



en pharmacie

# Ordures ménagères résiduelles



Déchets de cuisine et de jardin compostables

